

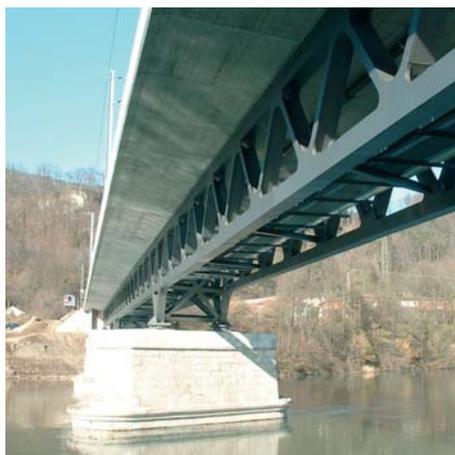


2008

RAPPORT ANNUEL



ZWAHLEN & MAYR SA

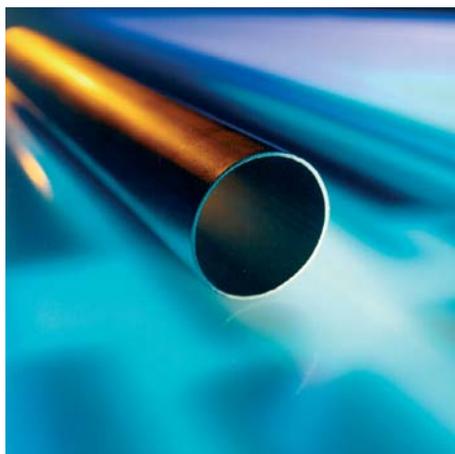


Zwahlen & Mayr Constructions Métalliques

Disposant d'un outil de production de grande dimension et performant, Zwahlen & Mayr est reconnu pour sa capacité à réaliser une gamme complète d'ouvrages métalliques : halles industrielles, bâtiments à étages, centres commerciaux, centres sportifs, stands d'exposition, pylônes, structures spéciales, etc...

Zwahlen & Mayr construit ou rénove une grande diversité de ponts rails et routes.

L'Euro-tête et le poteau mixte complètent la gamme et sont exécutés sous licence pour le marché romand par Zwahlen & Mayr.

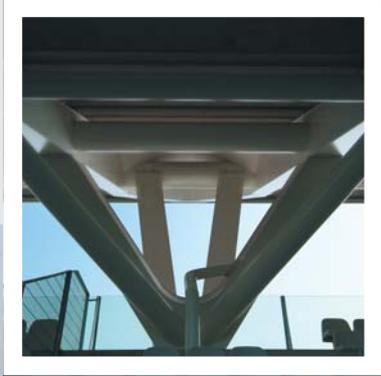


Zwahlen & Mayr Tubes Inox

Depuis 1980, Zwahlen & Mayr produit à Aigle des tubes en acier inoxydable et alliage de nickel, destinés aux équipements et échangeurs de chaleur de l'industrie chimique, alimentaire et pétrochimique ; fabriqués par profilage et soudage, ces tubes répondent à des exigences élevées d'étanchéité et de fiabilité.

Dès 1990, Zwahlen & Mayr s'est aussi spécialisé dans la fabrication de tubes étirés de haute précision utilisés dans l'industrie automobile, pour les appareils et instruments pneumatiques, hydrauliques et électromagnétiques, et dans la construction de machines-outils.

Zwahlen & Mayr est devenu leader dans son domaine et exporte une part importante de sa production dans le monde entier.



Sommaire

Ordre du jour de l'assemblée générale	7
---------------------------------------	---

Comptes consolidés

Résultats par secteurs d'activités	9
Rapport du Conseil d'Administration	10
Résultat consolidé	14
Bilan consolidé	15
Variation des fonds propres consolidés	17
Tableau des flux de trésorerie consolidés	18
Notes aux états financiers consolidés	19
Rapport du réviseur des comptes consolidés	53

Gouvernance d'entreprise

Structure du groupe et actionariat	56
Structure du capital	57
Conseil d'Administration	58
Direction	63
Rémunération, participation et prêts	65
Droits de participation des actionnaires	66
Prises de contrôle et mesures de défense	67
Organe de révision	67
Politique d'information	68

Comptes statutaires

Bilan	70
Compte de résultat	72
Annexe aux comptes et proposition de répartition du bénéfice disponible	73
Rapport de l'organe de révision	76



Assemblée Générale ordinaire

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à **l'assemblée générale ordinaire** le vendredi 24 avril 2009 à 17.00 h à la cantine de l'usine, Zone Industrielle 2, Aigle (liste de présences dès 16.30H)

Ordre du jour de l'assemblée générale avec proposition du conseil d'administration

1. Commentaires du rapport annuel, des comptes statutaires et des comptes consolidés de l'exercice 2008

2. Rapports de l'organe de révision

3. Décision relative à:

- a. Approbation du rapport annuel de l'exercice 2008
Proposition: Approbation
- b. Approbation des comptes consolidés et statutaires de l'exercice 2008
Proposition: Approbation
- c. Emploi du bénéfice au bilan
Proposition: attribution d'un dividende de 2.5%
- d. Décharge aux membres du Conseil d'administration
Proposition: Décharge à tous les membres

4. Elections

- a. Conseil d'administration: Réélection pour l'exercice 2009
- b. Organe de révision des comptes consolidés et statutaires: réélection pour l'exercice 2009

5. Divers et propositions individuelles

Le rapport annuel, les comptes consolidés et le rapport de l'organe de révision et des comptes consolidés sont à la disposition des actionnaires durant le délai légal au siège de la société.

Les cartes d'admission à l'assemblée générale seront remises jusqu'au 22 avril 2009 aux actionnaires détenant des actions au porteur par les banques suivantes:

à Lausanne: Banque Cantonale Vaudoise, UBS SA, Crédit Suisse
à Aigle: Banque Cantonale Vaudoise

Le Conseil d'Administration
à Aigle, le 24 mars 2009



Résultats par secteurs d'activités

En KCHF

	2008					
	Constructions métalliques (CM)	Tubes soudés (TS)	Tubes étirés (TE)	Autres et non alloué	Elimination	Total
Chiffre d'affaires net externe	52'802	24'122	30'671	453	-	108'048
Chiffre d'affaires net intersecteurs	-	8'129	458	103	(8'690)	-
Autres produits d'exploitation	59	135	29	80	-	303
Total des produits d'exploitation	52'861	32'386	31'158	636	(8'690)	108'351
Matières premières, matières auxiliaires et approvisionnement	(20'886)	(25'922)	(16'734)	-	8'587	(54'955)
Services, jouissance de biens de tiers	(17'296)	(2'448)	(2'187)	(474)	12	(22'393)
Frais de personnel	(15'886)	(4'961)	(7'154)	(91)	91	(28'001)
Autres charges d'exploitation	(141)	(501)	168	(93)	-	(567)
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	(1'348)	(1'446)	5'251	(22)	-	2'435
Amortissements	(1'204)	(434)	(648)	-	-	(2'286)
Résultat opérationnel (EBIT)	(2'552)	(1'880)	4'603	(22)	-	149
Charges financières	(23)			(3'099)		(3'122)
Produits financiers				1'467		1'467
Résultat avant impôts	(2'575)	(1'880)	4'603	(1'654)	-	(1'506)
Impôts sur le bénéfice				307		307
Résultat net de l'exercice	(2'575)	(1'880)	4'603	(1'347)	-	(1'199)

La perte opérationnelle de l'exercice 2008 de l'unité Constructions Métalliques est essentiellement due à la prise en compte, à hauteur de KCHF 2'641, de risques et de coûts relatifs à des litiges sur des affaires réalisées en grande partie en 2007 (voir note 22 *Actifs et Passifs éventuels*). Cette perte n'est pas liée à une éventuelle sous occupation des installations.

La péjoration du résultat de l'unité Tubes Soudés est la conséquence du double effet de la baisse du prix des matières et du ralentissement de l'activité sur le dernier trimestre 2008. Malgré ces indices, le test effectué sur les immobilisations corporelles de l'unité n'a révélé aucune perte de valeur.

Rapport du Conseil d'Administration

Chiffre d'affaires maintenu, résultat opérationnel légèrement positif

La situation économique s'est subitement et fortement détériorée dès l'automne 2008 : tous les pays sont touchés et les prévisionnistes, comme les politiques, admettent maintenant d'affronter une récession mondiale, la profonde crise des marchés financiers ayant rapidement contaminé l'économie réelle. Notre pays, entré en récession au quatrième trimestre 2008, est progressivement confronté lui aussi à un ralentissement de la consommation et à une baisse des activités commerciales, avec pour corollaire une augmentation du chômage.

En dépit de cette rapide détérioration des marchés, notre chiffre d'affaires net 2008 de 108'048 KCHF n'est inférieur que de 5 % environ à celui l'année précédente (114'329 KCHF) qui, il faut le rappeler, était boosté par le niveau très élevé des prix de la matière première.

Comme nous l'avons annoncé dans notre communiqué de décembre dernier, le résultat opérationnel (EBIT) s'est fortement dégradé à 149 KCHF (4'760 KCHF en 2007), seul le département Tubes Etirés étant parvenu à livrer une contribution positive. Il faut toutefois relever que des charges extraordinaires de plus de deux millions grèvent lourdement l'exercice 2008.

La capacité d'autofinancement de la société (EBITDA) s'élève pour sa part à 2'435 KCHF. Compte tenu de charges financières élevées, en particulier d'importantes pertes de change, notre société enregistre, pour la première fois depuis deux décennies, une perte nette de 1'199 KCHF.

Unité de production Constructions métalliques

Conjoncture économique 2008

La forte demande d'acier et de ses dérivés par les pays industrialisés et surtout par les pays émergents s'est poursuivie encore au cours du premier semestre 2008, maintenant à un haut niveau les prix des produits plats et laminés.

Dès la fin des vacances d'été, la détérioration de l'économie provoque un brusque retournement de situation, entraînant des surcapacités industrielles et une brutale chute des prix des aciers qui amènent la plupart des aciéries à fermer dès le début décembre de nombreux sites de production.

En Suisse, l'activité de l'industrie de la construction a été soutenue, dans le bâtiment (logements surtout) et, dans une moindre mesure, dans les infrastructures. Les marges sont toutefois restées sous pression, les entreprises n'ayant pu répercuter entièrement les hausses des prix de l'énergie et des matières premières, et cette tendance s'est aggravée durant les derniers mois de l'année.

En France, par contre, l'immobilier a subi dès le deuxième trimestre le contrecoup de la perte de confiance des investisseurs, alors que l'activité est demeurée stable dans les travaux publics.

Marche des affaires en 2008

Conformément au budget volontariste élaboré en début d'exercice, l'activité de notre unité a été soutenue tout au long de l'année 2008, assurant une pleine occupation de tous nos moyens de production. Parmi les ouvrages importants réalisés en 2008, le chantier de la nouvelle usine Nespresso à Avenches s'est achevé au milieu de l'année, alors que la construction du pont du Langensandbrücke à Lucerne, l'extension du Centre commercial Balaxert à Genève et l'agrandissement du collège de Villamont à Lausanne se poursuivent en 2009. En France, les chantiers du Zénith de Strasbourg, de cinq ponts mixtes et de cinq barrières de péage sur l'autoroute A41 Genève

– Anecy, et du Stade de Reims se sont terminés à la satisfaction de nos clients. La fabrication du pont de Pirmil à Nantes a débuté en 2008 et se poursuit en 2009 avec son montage sur le site.

Le chiffre d'affaires net réalisé en 2008 atteint 52'802 KCHF, en progression de plus de 21 % par rapport à 2007 (43'347 KCHF). Le résultat opérationnel (EBIT) reste négatif à – 2'552 KCHF, en sensible amélioration par rapport à 2007 (- 4'593 KCHF). Toutefois ce résultat n'est pas représentatif de la rentabilité réelle de l'unité, puisqu'il prend en compte une issue totalement défavorable de deux procédures arbitrales ou judiciaires actuellement en cours, soit un montant de plus de deux millions de CHF. Ces procédures se poursuivent et de récentes tractations nous laissent entrevoir le paiement d'une bonne partie de prestations réalisées en 2007. Enfin, la réorganisation de la direction de l'unité ainsi que les mesures prises durant l'année pour améliorer la productivité ont contribué à élever sa rentabilité.

Les entrées de commandes ont été satisfaisantes sur l'ensemble de l'année, même si la période automnale a été peu propice à la prise de nouvelles affaires. Fort heureusement, nous avons enregistré quelque 5'000 tonnes de commandes quelques jours avant les fêtes de Noël, avec en autres la rénovation et l'extension du bâtiment de Toni Areal à Zurich.

Perspectives 2009

Notre carnet de commandes au 28 février représente 80 % du plan de charge annuel, avec de solides perspectives d'acquisition, entre autres de structures lourdes correspondant idéalement aux compétences de notre bureau d'études et de notre outil de production.

De plus, si la profonde dépression économique frappe durement le monde industriel, notre domaine d'activité demeure relativement épargné, le marché mondial des infrastructures étant en croissance, soutenu par des besoins fondamentaux et par les plans de relance des différents Etats, orientés en partie vers des investissements dans le secteur de la construction. Enfin, notre position dominante sur le marché suisse et notre pénétration de plus en plus importante du marché français sont des atouts précieux pour traverser cette période difficile. Il est par contre fort probable que les marges commerciales vont fortement se réduire sous l'effet d'une concurrence accrue, mais nous sommes confiants dans le fait que les mesures mises en œuvre en 2008 pour améliorer notre productivité compenseront, en partie du moins, la pression sur les prix.

Unité de production Tubes Inox

Conjoncture économique 2008

L'inexorable baisse du nickel et de son extra d'alliage, amorcée déjà au milieu de l'année 2007, s'est poursuivie tout au long de l'année 2008, avec une perte de plus de la moitié de sa valeur qui est passée en-dessous de la barre des 10'000 \$/tonne. La demande mondiale des matières en acier inoxydable s'est continuellement affaiblie au cours du premier semestre pour s'effondrer dès le mois de septembre, avec pour conséquence une diminution des capacités de production des aciéries, par crainte de se retrouver avec des stocks importants rapidement dévalués.

Sous l'effet de la crise mondiale et de la chute du prix du pétrole, tous les grands projets utilisateurs d'aciers inoxydables ont été arrêtés, y compris les gigantesques développements de nouveaux sites pétroliers.

Marche des affaires en 2008

Durant tout l'exercice, les activités de notre unité de production Tubes Inox ont été pénalisées par la chute continue des prix de la matière première, entraînant dans son sillage la baisse des prix de vente et des marges commerciales. Fort heureusement, un carnet de commandes confortable en début d'année a contribué à réaliser une production en adéquation avec un budget 2008 tenant compte de la dégradation prévisible du marché.

Le chiffre d'affaires net, sans les ventes inter-secteurs (8'129 KCHF), du département Tubes Soudés atteint 24'122 KCHF contre 35'691 KCHF en 2007, soit une baisse de plus de 32 % imputable en grande partie à la chute des prix de la matière première. Le résultat opérationnel (EBIT) est négatif à -1'880 KCHF contre 5'164 KCHF en 2007. Il faut également relever qu'une dévaluation des stocks de matière première entre pour 500 KCHF dans ce résultat décevant.

Le chiffre d'affaires net, sans les ventes inter-secteurs, du département Tubes Etirés atteint 30'671 KCHF contre 34'841 KCHF en 2007, soit une baisse d'environ 12 %, la matière première ayant moins d'impact sur cette activité. La haute valeur ajoutée de produits acquis en grande partie sur des marchés de niche, conduit à un résultat opérationnel (EBIT) réjouissant de 4'603 KCHF, en hausse de près de 6 % par rapport à 2007 (4'349 KCHF).

Perspectives 2009

Les donneurs d'ordres à notre unité de production Tubes Inox sont directement liés à des projets industriels en pétrochimie et en thermie, pour ce qui concerne le département Tubes soudés, et aux marchés de l'automobile et de l'industrie des machines pour le département Tubes Etirés.

Il est difficile aujourd'hui d'avoir une bonne visibilité de l'ensemble de ces marchés et une reprise à court terme ne peut que difficilement être pronostiquée. Les plans de relance des Etats pourraient toutefois avoir une influence favorable s'ils sont rapidement mis en œuvre et redonnent aux marchés qui nous intéressent la confiance nécessaire.

Dans cet environnement incertain, nous avons réagi rapidement en redimensionnant nos activités de production, en ayant recours au chômage partiel afin de conserver les forces vives de notre entreprise, et en comprimant nos frais généraux. Simultanément, nous avons renforcé nos activités de vente et pris diverses mesures pour être encore plus présents et actifs sur les marchés de niche qui nous intéressent.

En conclusion

Notre stratégie consistant à nous appuyer sur deux unités dont les cycles économiques sont généralement divergents se révèle toujours judicieuse, même si la récession économique frappe l'ensemble des marchés mondiaux. Les perspectives positives de l'unité de production Constructions métalliques devraient en effet lui permettre de compenser en partie en 2009 les activités de l'unité Tubes Inox, frappée de plein fouet par la faiblesse de la demande.

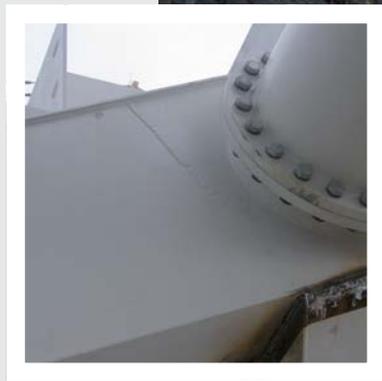
Zwahlen & Mayr SA poursuivra cette stratégie en maintenant un haut niveau de qualité et de respect des engagements pris, tout en recherchant des solutions innovatrices pour satisfaire pleinement les besoins de ses clients et maîtriser les coûts de production.

Même si nous devons affronter un premier semestre difficile, le conseil d'administration reste optimiste, car la récession devrait être contenue en Suisse grâce à de meilleures conditions cadres, en particulier grâce à la bonne santé financière des collectivités publiques. Un lent redressement pourrait s'amorcer dans la deuxième partie de l'année, les besoins fondamentaux ne pouvant demeurer longtemps insatisfaits.

Le conseil d'administration tient à exprimer sa reconnaissance à l'ensemble de notre clientèle pour sa confiance à l'égard de notre société, ainsi qu'à la direction, aux cadres et aux collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement durant l'exercice écoulé.

Dans la période difficile que doit affronter notre société, le conseil d'administration a besoin, encore plus que par le passé, de la confiance et du soutien de ses actionnaires, et il tient à les en remercier par avance.

Le Conseil d'administration
Aigle, février 2009



COMPTES CONSOLIDES

Compte de résultat consolidé

En KCHF	Note	2008	2007
Chiffre d'affaires net	2, 3	108'048	114'329
Autres produits d'exploitation	4	303	207
Total des produits d'exploitation		108'351	114'536
Matières premières, matières auxiliaires et approvisionnement	5	(54'955)	(60'006)
Services, jouissance de biens de tiers	6	(22'393)	(19'580)
Frais de personnel	7	(28'001)	(27'258)
Autres charges d'exploitation	8	(567)	(543)
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)		2'435	7'149
Amortissements	16, 17	(2'286)	(2'389)
Résultat opérationnel (EBIT)		149	4'760
Charges financières	9	(3'122)	(2'900)
Produits financiers	9	1'467	2'340
Résultat avant impôts		(1'506)	4'200
Impôts sur le bénéfice	10	307	(1'087)
Résultat net de l'exercice		(1'199)	3'113
Attribuable aux : – Actionnaires de Zwahlen & Mayr SA		(1'199)	3'113
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	21	70'200	70'200
Résultat par action (en CHF)*		(17.08)	44.34

* il n'y a aucun effet de dilution

COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé

En KCHF	Note	31.12.2008	31.12.2007
ACTIF			
Liquidités et équivalents de liquidités	12	4'087	1'712
Instruments financiers dérivés	23	514	-
Créances clients	13	14'572	20'444
Créances clients, parties liées	13, 25	490	447
Impôts à récupérer sur le résultat		398	246
Autres créances fiscales		1'109	2'046
Autres créances		906	817
Stocks	14	14'081	14'814
Travaux en cours	15	10'516	10'122
Total actifs circulants		46'673	50'648
Actif d'impôts différés	10	40	30
Terrains et immeubles		15'644	16'238
Installations techniques et équipements		6'023	5'546
Outillage industriel et commercial		247	277
Autres immobilisations corporelles		599	399
Immobilisations en cours		110	435
Immobilisations corporelles	16	22'623	22'895
Frais de développement		14	26
Droits de brevets		-	24
Licenses et développements informatiques		265	505
Immobilisations incorporelles	17	279	555
Total actifs immobilisés		22'942	23'480
Total actifs		69'615	74'128

COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé

En KCHF	Note	31.12.2008	31.12.2007
PASSIF ET FONDS PROPRES			
Dettes bancaires	18	11'691	10'068
Fournisseurs		13'006	11'600
Fournisseurs, parties liées	25	669	1'477
Travaux en cours	15	929	3'950
Impôts dus sur le résultat		-	425
Autres dettes fiscales		90	270
Autres créanciers		2'020	2'899
Part à court terme des engagements de leasing	18	352	408
Provisions à court terme	19	420	-
Total engagements à court terme		29'177	31'097
Engagements de leasing à long terme	18	336	688
Provision pour impôts différés	10	3'160	3'500
Total engagements à long terme		3'496	4'188
Capital-actions	21	14'040	14'040
Résultats accumulés		24'101	21'690
Résultat de l'exercice		(1'199)	3'113
Total fonds propres des actionnaires de la société mère		36'942	38'843
Total passifs et fonds propres		69'615	74'128

COMPTES CONSOLIDES

Variation des fonds propres consolidés

En KCHF	Fonds propres des actionnaires de la société mère			Total
	Capital-actions	Résultats accumulés non distribués	Résultat de l'exercice	
Etat au 1.1.2007	14'040	20'640	1'752	36'432
Transfert du bénéfice 2006		1'752	(1'752)	-
Dividendes versés		(702)		(702)
Résultat de l'exercice			3'113	3'113
Etat au 31.12.2007	14'040	21'690	3'113	38'843
Etat au 1.1.2008	14'040	21'690	3'113	38'843
Transfert du bénéfice 2007		3'113	(3'113)	-
Dividendes versés		(702)		(702)
Résultat de l'exercice			(1'199)	(1'199)
Etat au 31.12.2008	14'040	24'101	(1'199)	36'942

COMPTES CONSOLIDÉS

Tableau des flux de trésorerie consolidés

En KCHF	Note	2008	2007
Résultat avant impôts		(1'506)	4'200
Elimination des éléments sans incidences sur les liquidités :			
– Amortissements		2'286	2'389
– Variations des provisions et corrections de valeur		(94)	(39)
– Différences de change non réalisées		237	114
Produits d'intérêts		(179)	(94)
Charges d'intérêts		545	594
Variations du fonds de roulement	26	3'431	(3'665)
Impôts payés		(620)	(330)
Intérêts payés		(452)	(689)
Intérêts reçus		179	94
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		3'827	2'574
Acquisition d'immobilisations corporelles		(1'719)	(592)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(19)	(54)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(1'738)	(646)
Augmentation des dettes bancaires		1'530	-
Remboursement des dettes bancaires		-	(5'777)
Remboursement des leasings financiers		(408)	(600)
Dividendes versés		(702)	(702)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		420	(7'079)
Variation des liquidités et équivalents de liquidités		2'509	(5'151)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		1'712	7'126
Effet des variations de change		(134)	(263)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période		4'087	1'712

Notes aux états financiers consolidés

1. Informations relatives au Groupe

Zwahlen & Mayr SA est une société anonyme de droit suisse dont le siège se trouve au chemin des Isles, Zone industrielle 2 à Aigle en Suisse. Les principales activités du groupe Zwahlen & Mayr sont décrites dans la Note 2 ci-après.

1.1. Base de présentation

Les états financiers consolidés du groupe Zwahlen & Mayr ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi qu'aux interprétations publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC). Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de francs suisses (KCHF) et sont établis sur la base du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers mentionnés ci-après qui sont évalués à leur juste valeur.

1.2. Base de la consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Zwahlen & Mayr SA et de sa filiale Efimex SA détenue à 100% et intégrée globalement. Les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année en utilisant des politiques comptables identiques à celles utilisées par Zwahlen & Mayr SA.

Toutes les transactions et soldes intra-groupe, y compris les charges et produits sont intégralement éliminés en consolidation. Les bénéfices et pertes découlant de transactions intra-groupe et qui sont compris dans la valeur des actifs sont également intégralement éliminés en consolidation.

1.3. Changements de méthodes comptables

Les principes comptables sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clôturant au 31 décembre 2007, à l'exception des changements indiqués ci-dessous.

Depuis le 1er janvier 2008, le Groupe a adopté l'interprétation suivante :

IFRIC 14, IAS 19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction

Cette interprétation donne des directives sur l'évaluation de la limite selon la norme IAS 19 concernant le montant de l'excédent qui peut être reconnu à l'actif. Elle explique également comment un actif ou un passif de prévoyance peut être affecté par une obligation statutaire ou contractuelle de financement minimum. L'application rétroactive d'IFRIC 14 n'a conduit à aucun ajustement des états financiers consolidés du Groupe.

L'application des autres amendements et interprétations suivantes qui sont entrés en vigueur au cours de l'exercice n'ont pas eu d'impact sur les méthodes comptables, la performance financière ou la situation financière du Groupe :

- ***IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation et IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir – Reclassification des actifs financiers (amendement)***
(applicable dès le 1er juillet 2008)

■ **IFRIC 11 IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe**

(applicable aux exercices ouverts à partir du 1er mars 2007)

■ **IFRIC 12 Accords de concession de services**

(applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2008)

1.4. Jugements comptables essentiels, estimations et hypothèses

Jugements comptables essentiels

Dans l'application des principes comptables du groupe, la direction n'a pas dû s'appuyer sur des jugements particuliers qui pourraient avoir un effet significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Estimations et hypothèses

Les hypothèses clés concernant les sources principales d'incertitude futures et autres concernant les estimations faites à la date du bilan et qui contiennent un risque significatif de générer un ajustement matériel des valeurs comptables des actifs et passifs sur le prochain exercice comptable, sont présentées ci-après:

Estimation des coûts de construction et des travaux en cours

L'évaluation des travaux en cours est effectuée sur la base de l'estimation des coûts et des produits engendrés par chaque projet. Les coûts globaux des projets sont établis à partir des offres des sous-traitants et fournisseurs ainsi que du calcul des coûts des propres prestations. L'évaluation des propres prestations provient d'une analyse des heures nécessaires à la réalisation de chaque projet au taux horaire de chacun des centres de coût utilisé. L'évaluation des charges et produits d'un projet est effectuée mensuellement. Une attention plus soutenue est portée lors des résultats semestriels ainsi qu'à la date de clôture des comptes. Selon l'évolution de l'affaire, les valeurs comptables sont ajustées selon la méthode du pourcentage d'avancement (méthode PoC) pour obtenir une prévision à finir la plus proche possible de la réalité technique et financière de l'affaire. La valeur comptable des travaux en cours actifs est de KCHF 10'516 au 31 décembre 2008 (2007: KCHF 10'122) et la valeur comptable des travaux en cours passifs est de KCHF 929 au 31 décembre 2008 (2007: KCHF 3'950).

Engagements de retraite en faveur du personnel

Le coût de prévoyance concernant les régimes à prestations définies est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle implique de faire des estimations sur les taux d'actualisation, les rendements attendus des actifs, les augmentations futures de salaires, les taux de mortalité et sur les augmentations futures des rentes. En raison de la nature à long terme de ces prestations, de telles estimations sont sujettes à une importante incertitude. Au 31.12.2008 et 31.12.2007, aucun engagement n'a été retenu au bilan (pour plus de détails se référer à la note 20).

1.5. Principes comptables essentiels

Conversion des monnaies étrangères

Dans les sociétés du groupe, les transactions en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

Toutes les sociétés du Groupe présentent leurs comptes en CHF.

Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires comprend tous les produits des activités du groupe (Constructions métalliques, Tubes soudés et Tubes étirés), déduction faite des escomptes et des rabais. Les produits sont comptabilisés au moment de la livraison des prestations ou, pour les contrats de construction, en fonction du degré d'avancement.

Chiffre d'affaires et coûts des travaux en cours

Lorsque le résultat d'une commande en cours peut faire l'objet d'une évaluation fiable, les produits et coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la prestation à fournir au jour du bilan. Le degré d'avancement est établi sur la base du rapport entre les coûts consentis jusqu'au jour de l'établissement du bilan et les coûts globaux estimés du contrat. A partir de l'instant où le client est d'accord sur les travaux complémentaires à réaliser et sur les suppléments de prix qui s'y rattachent, le produit correspondant est intégré dans l'affaire.

Les coûts des travaux sont comptabilisés comme une charge au cours de la période durant laquelle ils sont échus. S'il apparaît que l'ensemble des coûts des travaux dépassera le total des produits encaissés, la perte prévisible est comptabilisée immédiatement en charges.

Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice de l'exercice englobent les impôts courants et les impôts différés. Les impôts courants correspondent aux impôts dus sur le bénéfice imposable de l'année et les éventuelles corrections d'impôts dus et récupérables sur le bénéfice imposable sur exercices antérieurs. L'obligation fiscale actuelle du groupe est calculée en utilisant les taux d'imposition en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont calculés sur la différence entre la valeur comptable des actifs et passifs des états financiers et les assiettes fiscales correspondantes utilisées pour le calcul du bénéfice imposable. Un passif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables. Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles et sur les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour compenser ces différences temporelles déductibles et pertes fiscales reportables. Ces impôts sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôts attendus au moment de la concrétisation de la créance ou de l'engagement. Tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat sauf s'il est lié directement à des éléments inscrits dans les fonds propres.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutable de compenser les actifs d'impôt courant avec les passifs d'impôt courant et lorsqu'ils se réfèrent à des impôts sur le bénéfice prélevés par la même autorité fiscale, au sein de la même entité, et lorsque le groupe entend liquider ses actifs et passifs d'impôts sur une base nette.

Coût d'emprunts

Il n'y a pas d'emprunt directement attribuable à des actifs déterminés, ainsi toutes les charges d'intérêts financiers sont comptabilisées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues.

Actifs financiers

Les actifs financiers inclus dans le champ d'application d'IAS 39 sont classés, selon le cas, en actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, en prêts et créances, en placements détenus jusqu'à leur échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente. Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur, majorée, dans le cas des investissements qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables.

Tous les achats et ventes «normalisés» d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire à la date à laquelle le Groupe s'engage à acheter l'actif. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le Groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

La catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprend, d'une part les actifs financiers détenus à des fins de transaction, et d'autre part des actifs financiers désignés, lors de leur comptabilisation initiale, comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les actifs financiers sont considérés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'être revendus à court terme. Les dérivés entrent également dans cette catégorie à moins qu'ils ne soient désignés comme instruments de couverture. Après leur comptabilisation initiale, les actifs de cette catégorie sont évalués à leur juste valeur et les gains et pertes sont immédiatement reconnus en résultat.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, sont classés en qualité de placements détenus jusqu'à leur échéance, dès lors que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat quand ces investissements sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué le cas échéant d'un montant de dépréciation. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et créances sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont classés dans aucune des trois catégories précédentes. Après comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes y afférents sont comptabilisés directement en capitaux propres. Lorsqu'un actif disponible à la vente est décomptabilisé ou doit faire l'objet d'une dépréciation, le profit ou la perte cumulé(e) précédemment comptabilisé(e) en capitaux propres est enregistré(e) en résultat.

Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux ainsi que les placements à court terme d'une durée originale maximale de 90 jours.

Créances

Les créances clients sont évaluées aux montants facturés, sous déduction des corrections de valeur pour créances douteuses. Les provisions pour créances douteuses sont constituées sur la base de la différence entre le montant dû selon les termes contractuels de la facture et les flux de trésorerie futurs estimés. Le montant de la perte respective estimée est enregistré dans le compte de résultat, via l'utilisation des provisions pour créances douteuses. Les créances dépréciées sont constatées en pertes quand elles sont jugées irrécouvrables.

Stocks

Les stocks de matières premières, produits finis ou en cours sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût et la valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs des matières et, le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre, ainsi que les frais généraux de production encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les sorties de stocks sont effectuées en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

Travaux en cours

Les commandes en cours réalisées pour des tiers sont évaluées au prix de vente net, y compris la marge bénéficiaire, évaluée avec prudence et calculée au prorata de l'avancement des travaux. L'évaluation est effectuée sur la base de la marge finale estimée. Pour les chantiers déficitaires, la perte finale estimée est provisionnée immédiatement. La classification «actif» ou «passif» se détermine individuellement au niveau de chaque projet.

Le montant des commandes est comptabilisé sous le poste travaux en cours. Pour autant que les prestations fournies cumulées (coûts de réalisation de la commande plus bénéfice escompté) dépassent les versements déjà encaissés pour une commande donnée, le chiffre indiqué apparaît dans les actifs circulants. Si, après déductions des paiements encaissés, il reste un solde négatif, le chiffre indiqué apparaîtra dans les engagements à court terme. Les pertes prévisibles sur des travaux en cours sont couvertes par des provisions.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, respectivement de production, déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur. Ces valeurs incluent les dépenses qui sont directement attribuables aux acquisitions ou aux productions de biens. Les dépenses ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif ou constatées séparément comme un actif distinct uniquement s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif seront générés pour le Groupe et que son coût peut être déterminé avec précision. Tous les autres coûts de réparation et de maintenance sont constatés dans le compte de résultat au cours de la période où ils ont été encourus.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains et des immobilisations en cours de construction, sont amorties linéairement sur la durée d'utilité de chaque objet. Les durées d'utilité des principales immobilisations corporelles sont :

■ Immeubles	33 ans
■ Installations techniques et équipements	8 – 10 ans
■ Outillage industriel et commercial	12.5 ans
■ Equipements informatiques et autres	5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées au coût déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exception des frais de développement activés, ne sont pas portées au bilan et les dépenses y relatives sont comptabilisées en charges de l'exercice durant lequel elles sont encourues.

Toutes les immobilisations incorporelles ont des durées d'utilité définies et sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

■ Frais de développement	5 ans
■ Droits de brevet	5 ans
■ Développements informatiques	3 – 8 ans

Les immobilisations incorporelles résultant de coûts de développement de projets sont portées à l'actif uniquement lorsque le groupe peut démontrer la faisabilité technique d'achèvement du projet afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre, son intention d'achever le projet et sa capacité de l'utiliser ou de le vendre, la façon dont le projet générera des avantages économiques futurs probables, la disponibilité des ressources pour achever le développement ainsi que sa capacité à évaluer les dépenses relatives au projet de façon fiable.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture, s'il existe une indication qu'un actif a perdu de la valeur. En présence d'une telle présomption le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif et une dépréciation est comptabilisée dans le compte de résultat lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Elle est déterminée pour chaque actif pris isolément, à moins que l'actif ne génère des flux de trésorerie largement dépendants d'autres actifs ou groupe d'actifs. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux futurs de trésorerie estimés sont actualisés en appliquant un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une dépréciation comptabilisée au cours d'exercices antérieurs est reprise en cas de changement dans les estimations de la détermination de la valeur recouvrable. La reprise est comptabilisée dans le compte de résultat jusqu'à hauteur de la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette d'amortissements, si aucune dépréciation de valeur n'avait été comptabilisée.

Leasing

Les contrats de leasing qui, économiquement parlant, sont assimilables à des acquisitions d'immobilisations avec un mode de financement spécifique sont rangés dans la catégorie des leasings financiers. Les immobilisations financées de cette manière sont comptabilisées initialement à la juste valeur du bien sous contrat ou à la valeur actualisée de toutes les redevances minimales de leasing si celle-ci est inférieure. La redevance de leasing est décomposée en deux éléments, soit un amortissement et un intérêt, cela afin d'obtenir le calcul d'un intérêt constant sur l'engagement financier pris. Les immobilisations sous leasings financiers sont amorties sur la durée d'utilisation estimée ou sur la durée du leasing si celle-ci est plus courte.

Les accords de leasing sans transfert de l'ensemble des profits et risques liés à la possession d'un objet en propriété sont rangés quant à eux dans la catégorie des leasings opérationnels.

Dettes bancaires

Les dettes bancaires comprennent les avances à terme fixe ainsi que les découverts bancaires. Elles sont évaluées initialement à leur juste valeur puis elles sont ensuite évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Fournisseurs et autres créanciers

Les fournisseurs et autres créanciers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, puis ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable que le groupe sera tenu d'éteindre cette obligation et que le montant de l'obligation puisse être évalué de façon fiable. Les provisions sont évaluées sur la base de la meilleure estimation possible des dépenses nécessaires, pour éteindre l'obligation à la date du bilan. Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques du passif.

Engagements envers le personnel

Les employés de Zwahlen & Mayr SA (Efimex SA n'ayant pas d'employé) sont affiliés auprès d'une institution de prévoyance indépendante régie par le principe de primauté des cotisations. Celle-ci est financée par des contributions paritaires des employés et de l'employeur et les fonds de cette institution sont gérés de manière indépendante des sociétés du groupe. Cette fondation est considérée au regard d'IAS 19 comme une fondation à primauté des prestations. Les engagements du groupe en résultant ainsi que la charge de prévoyance sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Les engagements sont évalués chaque année par un actuaire agréé.

L'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme dette ou actif au bilan, en tenant compte des écarts actuariels cumulés non encore comptabilisés au compte de résultat. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le groupe. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé au bilan mais est indiqué dans les notes.

Des écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs du régime à primauté des prestations. Ces écarts sont comptabilisés au compte de résultat pour la partie excédant les 10% du plus élevé de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs à la fin de l'exercice précédent, cette partie excédentaire étant imputée en fonction de la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel du régime concerné. Les écarts actuariels non encore comptabilisés au compte de résultat sont pris en compte au bilan.

La charge de prévoyance comptabilisée au compte de résultat pour ce régime à primauté des prestations comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier, le rendement attendu des actifs ainsi que les écarts actuariels, dans la mesure où ces derniers sont comptabilisés au compte de résultat.

Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels sont des droits et des engagements possibles qui résultent d'événements passés et dont l'existence sera confirmée uniquement par la survenance ou la non-occurrence d'un ou de plusieurs événements futurs incertains sur lesquels le groupe n'a pas le contrôle total. Ces éléments sont présentés dans les notes.

Événements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements subséquents altèrent les montants relatifs aux situations existant à la date de clôture. Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers consolidés par le Conseil d'administration. Les autres événements ne modifiant pas l'état des actifs et passifs à la date de clôture sont présentés dans les notes.

1.6. Modifications des normes IFRS susceptibles d'affecter le groupe après le 31.12.2008

Certaines nouvelles normes, modifications et interprétations de normes existantes ont été publiées et sont applicables pour les périodes comptables commençant le ou après le 1er janvier 2009 ou pour des périodes plus éloignées mais qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par le Groupe :

1.6.1. Normes, amendements et interprétations applicables à partir de l'exercice 2009

IFRS 1 Première adoption des Normes internationales d'information financière et IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels – Coût d'une participation dans une filiale, une coentreprise ou une associée (amendement)

(applicable dès le 01.01.2009) L'amendement à IFRS 1 permet à une entité de déterminer le « coût » d'une participation dans son bilan d'ouverture IFRS soit selon IAS 27 ou soit en utilisant un coût présumé. L'amendement à IAS 27 impose que tous les dividendes reçus d'une filiale, coentreprise ou associée soient comptabilisés dans le compte de résultat dans les états financiers individuels. Ces nouvelles exigences ne concernent que les états financiers individuels et n'ont en conséquence aucun impact sur les états financiers consolidés du Groupe.

IFRS 2 Paiement fondé sur des actions – Conditions d'acquisition des droits et annulations (amendement)

(applicable dès le 01.01.2009) L'objectif de cet amendement est de clarifier que les conditions d'acquisition sont liées soit aux services rendus, soit à la performance et précise également que toutes les annulations, que ce soit par l'entité ou par d'autres parties, doivent suivre le même traitement comptable. Cet amendement n'a aucune incidence pour le Groupe car il n'a aucun plan de paiements fondés sur des actions.

IFRS 8 Segments opérationnels

(applicable dès le 01.01.2009) Cette nouvelle norme impose une approche managériale selon laquelle l'information sur les segments doit être présentée sur la même base que celle utilisée en interne. Le Groupe adoptera IFRS 8 à partir du 1er janvier 2009. La détermination de l'impact est encore en cours d'évaluation par la direction, toutefois aucun changement significatif par rapport à l'information sectorielle actuellement fournie n'est attendu et le Groupe n'anticipe pas d'incidence sur ses résultats ou sa situation financière.

IAS 1 Présentation des états financiers (révision)

(applicable dès le 01.01.2009) Les modifications de la norme ont des incidences principalement sur la présentation de l'état de variation des capitaux propres. Aucune incidence sur les résultats ou la situation financière du Groupe n'est attendue de l'adoption de cette norme révisée.

IAS 23 Coûts d'emprunt (révision)

(applicable dès le 01.01.2009) La norme modifiée supprime la possibilité de comptabiliser tous les coûts d'emprunt en charges. Conformément aux dispositions transitoires prévues par la norme, le Groupe procédera à, une application prospective de ces dispositions. En conséquence les coûts d'emprunt relatifs à des actifs éligibles, seront capitalisés à compter du 1er janvier 2009. Il ne sera procédé à aucun retraitement des coûts d'emprunt encourus jusqu'à cette date et enregistrés en charges.

IAS 32 Instruments financiers : Présentation et IAS 1 Présentation des états financiers – Instruments financiers remboursables par anticipation et obligations liées à la liquidation (amendement)

(applicable dès le 01.01.2009) Cet amendement impose que certains instruments financiers remboursables et quelques instruments financiers qui imposent à l'entité une obligation de remettre à un tiers une part proportionnelle des actifs nets de l'entité uniquement en cas de liquidation soient classifiés dans les capitaux propres plutôt que dans les dettes. L'adoption de cet amendement n'aura aucun impact sur la situation financière ou la performance financière du Groupe car il n'a émis aucun instrument de ce type.

Amendements résultant du projet annuel d'améliorations de mai 2008

Différentes modifications apportées à plusieurs normes entreront en vigueur en 2009. L'impact attendu est encore en cours d'évaluation par la direction, toutefois aucun effet significatif sur les comptes consolidés du Groupe n'est attendu.

IFRIC 13 Programmes de fidélisation des clients

(applicable dès le 01.07.2008) Cette interprétation précise que lorsque des produits ou services sont vendus avec une incitation à la fidélisation de la clientèle, le contrat est un contrat à éléments multiples et la contrepartie à recevoir du client est répartie entre les composantes du contrat sur la base de leur juste valeur. L'adoption de cette interprétation n'aura aucun impact sur les états financiers consolidés car le Groupe n'a pas mis en place de tels programmes.

IFRIC 15 Accords pour la construction d'un bien immobilier

(applicable dès le 01.01.2009) Cette interprétation clarifie quand et comment les revenus et les charges relatives à la vente d'un bien immobilier doivent être comptabilisés lorsqu'un accord entre un constructeur et un acheteur est conclu avant que la construction du bien immobilier ne soit terminée. Elle précise également comment déterminer si un contrat rentre dans le champ d'application d'IAS 11 ou d'IAS 18. L'adoption de cette interprétation n'aura aucun impact sur les états financiers consolidés car le Groupe n'effectue pas de telles opérations.

IFRIC 16 Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger

(applicable dès le 01.10.2008) Cette interprétation précise la nature du risque couvert, sa désignation ainsi que l'entité pouvant détenir l'instrument de couverture. Elle n'aura aucun impact sur les états financiers consolidés car le Groupe n'effectue pas de telles couvertures.

IFRIC 18 Transfert d'actifs des clients

(applicable dès le 01.07.2009) Cette interprétation s'applique à la comptabilisation des transferts d'immobilisations corporelles par des entités qui reçoivent de tels transferts par leurs clients. Elle clarifie les obligations prévues par les IFRS dans les contrats aux termes desquels une entité reçoit d'un client un élément d'actifs immobilier que l'entité doit ensuite utiliser pour connecter ce client à un réseau ou pour lui donner accès à un approvisionnement de biens ou services (tel que d'électricité, de gaz ou d'eau). L'adoption de cette interprétation n'aura aucun impact sur les états financiers consolidés car le Groupe ne reçoit pas de tels transferts.

1.6.2. Normes, amendements et interprétations applicables ultérieurement à l'exercice 2009

IFRS 3 Regroupements d'entreprises (révisée)

(applicable dès le 01.07.2009) La révision de cette norme implique les changements significatifs suivants dans l'application des méthodes d'acquisition aux regroupements d'entreprises : 1) les frais d'acquisition seront comptabilisés en charges, 2) lors d'un regroupement d'entreprises, si l'acquéreur obtient le contrôle sans racheter la totalité des capitaux propres de la société acquise, les intérêts minoritaires restants seront évalués soit à la juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables de la société acquise, 3) si l'acquéreur obtient le contrôle dans le cadre d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, il devra réévaluer à la juste valeur les intérêts détenus précédemment dans la société acquise et enregistrer un gain ou une perte correspondant dans le compte de résultat, 4) tout changement dans la contrepartie conditionnelle d'une acquisition sera pas comptabilisé dans le goodwill mais dans le compte de résultat. Le Groupe adoptera IFRS 3 révisée pour les acquisitions réalisées dès le 1^{er} juillet 2009. Les modifications pourront avoir des impacts significatifs pour la comptabilisation des futurs regroupements d'entreprises.

IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels (amendement)

(applicable dès le 01.07.2009) Cet amendement impose de comptabiliser dans les capitaux propres les effets de toute transaction avec les intérêts minoritaires s'il n'y pas de changement de contrôle. Ils ne résulteront plus

en écart d'acquisition ou en gain et perte. La norme précise également la comptabilisation en cas de perte de contrôle. Chaque intérêt minoritaire restant dans l'entité est réévalué à la juste valeur et une perte ou un gain est reconnu dans le compte de résultat. De plus, le résultat complet doit être attribué aux actionnaires de la société mère et aux intérêts minoritaires même si le solde des intérêts minoritaires est déficitaire. Le Groupe adoptera cet amendement à partir du 1er janvier 2010. Les modifications auront des impacts pour la comptabilisation des transactions futures avec les intérêts minoritaires.

IAS 39 Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation - Eléments couverts éligibles (amendement)

(applicable dès le 01.07.2009) Cet amendement clarifie qu'une entité est autorisée à désigner une partie de la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un instrument financier comme élément couvert. Le Groupe adoptera cet amendement à partir du 1er janvier 2010 mais il n'aura aucun impact sur les états financiers consolidés car le Groupe n'applique pas la comptabilité de couverture.

IFRIC 17 Distributions en nature aux actionnaires

(applicable dès le 01.07.2009) Cette interprétation s'applique aux distributions non réciproques d'actifs par une entité à ses actionnaires agissant en tant que tels. Elle traite des distributions d'actifs en nature ainsi que des distributions qui donnent aux actionnaires le choix de recevoir, soit un bien en nature, soit de la trésorerie. Elle précise à quel moment une entité doit comptabiliser le dividende à verser, comment elle doit évaluer le dividende à payer et lorsqu'une entité verse le dividende, comment elle doit comptabiliser la différence entre la valeur comptable des actifs distribués et la valeur comptable du dividende à payer. Cette interprétation n'aura aucun impact sur les états financiers consolidés car le Groupe ne distribue pas de dividendes nature.

2. Information sectorielle

L'information sectorielle reflète la structure opérationnelle du groupe. Le premier niveau d'information sectorielle correspond aux secteurs d'activités car les risques et la rentabilité du groupe sont principalement affectés par les différences entre les produits et les services fournis. L'information de second niveau correspond aux secteurs géographiques.

L'organisation opérationnelle du groupe est basée sur les principaux secteurs d'activités suivants :

- **Constructions métalliques (CM)** – réalisations de gammes complètes d'ouvrages métalliques;
- **Tubes soudés (TS)** – fabrication de tubes en inox par profilage et soudage destinés aux équipements et échangeurs de chaleur des secteurs d'industrie chimique, alimentaire et pétrochimique;
- **Tubes étirés (TE)** – fabrication de tubes en inox étirés de haute précision destinés à l'industrie automobile, aux appareils et instruments pneumatiques, hydrauliques et électromagnétiques ainsi que dans la construction de machines-outils;
- **Autres** – comprend Efimex SA.

Il n'existe pas de ventes ou autres transactions entre les secteurs d'activités constructions métalliques et tubes inox. Les transactions inter-secteurs concernent:

- les prestations entre le secteur constructions métalliques et Efimex;
- les prestations à l'intérieur des tubes inox, soit entre tubes soudés et tubes étirés.

Les prix de transferts entre les secteurs d'activités sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

Les secteurs géographiques du groupe sont basés sur la localisation des actifs. Le chiffre d'affaires est présenté selon la localisation géographique des clients.

Les résultats des secteurs d'activités comprennent tous les produits et les charges qui peuvent être directement attribués aux secteurs.

Les actifs sectoriels comprennent les créances clients, les stocks, les travaux en cours actifs, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Les passifs sectoriels comprennent les travaux en cours passifs, les engagements de leasing ainsi que les provisions.

2.1. Résultats par secteurs d'activités

En KCHF

	2008					
	Constructions métalliques (CM)	Tubes soudés (TS)	Tubes étirés (TE)	Autres et non alloué	Elimination	Total
Chiffre d'affaires net externe	52'802	24'122	30'671	453	-	108'048
Chiffre d'affaires net intersecteurs	-	8'129	458	103	(8'690)	-
Autres produits d'exploitation	59	135	29	80	-	303
Total des produits d'exploitation	52'861	32'386	31'158	636	(8'690)	108'351
Matières premières, matières auxiliaires et approvisionnement	(20'886)	(25'922)	(16'734)	-	8'587	(54'955)
Services, jouissance de biens de tiers	(17'296)	(2'448)	(2'187)	(474)	12	(22'393)
Frais de personnel	(15'886)	(4'961)	(7'154)	(91)	91	(28'001)
Autres charges d'exploitation	(141)	(501)	168	(93)	-	(567)
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	(1'348)	(1'446)	5'251	(22)	-	2'435
Amortissements	(1'204)	(434)	(648)	-	-	(2'286)
Résultat opérationnel (EBIT)	(2'552)	(1'880)	4'603	(22)	-	149
Charges financières	(23)			(3'099)		(3'122)
Produits financiers				1'467		1'467
Résultat avant impôts	(2'575)	(1'880)	4'603	(1'654)	-	(1'506)
Impôts sur le bénéfice				307		307
Résultat net de l'exercice	(2'575)	(1'880)	4'603	(1'347)	-	(1'199)

La perte opérationnelle de l'exercice 2008 de l'unité Constructions Métalliques est essentiellement due à la prise en compte, à hauteur de KCHF 2'641, de risques et de coûts relatifs à des litiges sur des affaires réalisées en grande partie en 2007 (voir note 22 *Actifs et Passifs éventuels*). Cette perte n'est pas liée à une éventuelle sous occupation des installations.

La péjoration du résultat de l'unité Tubes Soudés est la conséquence du double effet de la baisse du prix des matières et du ralentissement de l'activité sur le dernier trimestre 2008. Malgré ces indices, le test effectué sur les immobilisations corporelles de l'unité n'a révélé aucune perte de valeur.

En KCHF

	2007					
	Constructions métalliques (CM)	Tubes soudés (TS)	Tubes étirés (TE)	Autres et non alloué	Elimination	Total
Chiffre d'affaires net externes	43'347	35'691	34'841	450		114'329
Chiffre d'affaires net intersecteurs	6	12'094	72	180	(12'352)	-
Autres produits d'exploitation	136	48	23	-	-	207
Total des produits d'exploitation	43'489	47'833	34'936	630	(12'352)	114'536
Matières premières, matières auxiliaires et approvisionnement	(17'685)	(34'098)	(20'389)	-	12'166	(60'006)
Services, jouissance de biens de tiers	(14'288)	(2'588)	(2'105)	(615)	16	(19'580)
Frais de personnel	(14'628)	(5'270)	(7'360)	(170)	170	(27'258)
Autres charges d'exploitation	(226)	(160)	(153)	(5)	-	(543)
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	(3'338)	5'717	4'929	(160)	-	7'149
Amortissements	(1'255)	(554)	(581)	-	-	(2'389)
Résultat opérationnel (EBIT)	(4'593)	5'164	4'349	(160)	-	4'760
Charges financières	(34)			(2'866)		(2'900)
Produits financiers				2'340		2'340
Résultat avant impôts	(4'627)	5'164	4'349	(686)	-	4'200
Impôts sur le bénéfice				(1'087)		(1'087)
Résultat net de l'exercice	(4'627)	5'164	4'349	(1'773)	-	3'113

2.2. Actifs et passifs par secteurs d'activités

En KCHF

	Au 31.12.2008				
	Constructions métalliques (CM)	Tubes soudés (TS)	Tubes étirés (TE)	Autres et non alloués	Total
Total des actifs	33'991	13'869	13'763	7'993	69'615
Total des engagements à court et long terme	1'617	967	-	30'089	32'673
Investissements:					
- Immobilisations corporelles	699	386	634	-	1'719
- Immobilisations incorporelles	19	-	-	-	19
Total des investissements	718	386	634	-	1'738
Dont investissements en leasing	-	-	-	-	-

En KCHF

Au 31.12.2007

	Constructions métalliques (CM)	Tubes soudés (TS)	Tubes étirés (TE)	Autres et non alloués	Total
Total des actifs	35'585	17'811	15'600	5'133	74'128
Total des engagements à court et long terme	5'050	1'079	-	29'156	35'285
Investissements :					
- Immobilisations corporelles	176	203	214	-	592
- Immobilisations incorporelles	42	6	6	-	54
Total des investissements	218	209	220	-	646
Dont investissements en leasing	-	-	-	-	-

2.3. Information par secteurs géographiques

En KCHF

2008

2007

	Chiffre d'affaires net	Total des actifs	Investis- sements	Chiffre d'affaires net	Total des Investisse- ments	ments
Suisse	44'292	69'615	1'738	30'866	74'128	646
Allemagne	21'703	-	-	21'674	-	-
France	17'768	-	-	26'527	-	-
Italie	7'576	-	-	10'638	-	-
Espagne	2'617	-	-	-	-	-
Belgique	2'504	-	-	-	-	-
Japon	-	-	-	473	-	-
Qatar	-	-	-	8'870	-	-
Autres	11'588	-	-	15'281	-	-
Total	108'048	69'615	1'738	114'329	74'128	646

3. Chiffre d'affaires net

En KCHF

2008

2007

Ventes de biens	107'948	114'228
Prestations de service	100	101
Total chiffre d'affaires net	108'048	114'329

Malgré l'effet négatif de la valeur des matières et du cours des devises (EUR/CHF), la contraction du chiffre d'affaires a pu être limitée.

4. Autres produits d'exploitation

En KCHF	2008	2007
Propres prestations activées	169	19
Dissolution de provision		174
Autres produits	134	14
Total autres produits d'exploitation	303	207

5. Matières et approvisionnement

En KCHF	2008	2007
Matières premières, approvisionnement	50'213	57'667
Variation de stocks de produits en cours	(56)	(2'608)
Consommables	3'940	4'132
Pièces de rechanges	713	703
Matériels informatiques	145	112
Total matières et approvisionnement	54'955	60'006

Le coût des matières premières et approvisionnement inclu un abattement net sur stock de KCHF 387; aucun abattement n'a été comptabilisé en 2007.

6. Services, jouissance de biens de tiers

En KCHF	2008	2007
Sous-traitance	11'597	9'606
Frais de transport	2'505	2'706
Energies	2'229	2'111
Entretien & maintenance	856	567
Frais industriels	281	281
Frais généraux	2'584	2'673
Sous-total services	20'052	17'944
Locations d'installations et machines d'exploitation	2'341	1'636
Sous-total jouissance de biens de tiers	2'341	1'636
Total services, jouissance de biens de tiers	22'393	19'580

7. Frais de personnel

En KCHF	2008	2007
Salaires et appointements	18'361	18'107
Charges sociales	3'715	3'459
Personnel temporaire	5'199	4'987
Autres charges du personnel	726	705
Total frais du personnel	28'001	27'258
Effectifs moyens	2008	2007
Unité Constructions Métalliques	132	124
Unité Tubes Inox	132	130
Total effectifs moyens	264	254

8. Autres charges d'exploitation

En KCHF	2008	2007
Impôts divers, taxes et pénalités	323	285
Publication, abonnement, documentation	64	123
Pertes sur débiteurs	67	-
Attribution à la provision perte sur débiteurs	113	135
Total autres charges d'exploitation	567	543

9. Charges et produits financiers

En KCHF	2008	2007
Intérêts sur dettes financières	522	560
Intérêts sur financement leasing	23	34
Commissions et frais bancaires	119	221
Pertes de change réalisées sur liquidités, clients et fournisseurs	2'219	1'971
Pertes de change non réalisés sur clients et fournisseurs	239	114
Total charges financières	3'122	2'900
Intérêts sur liquidités	10	10
Intérêts sur créances	169	84
Gains de change réalisés sur liquidités, clients et fournisseurs	774	2'246
Correction de valeur des instruments financiers dérivés	514	-
Total produits financiers	1'467	2'340

10. Impôts

En KCHF	2008	2007
Impôts courants	43	902
Impôts différés	(350)	185
Impôts sur le bénéfice	(307)	1'087
En KCHF	2008	2007
Composants des impôts courants		
Impôts concernant l'exercice	-	765
Impôts concernant des exercices antérieurs	43	137
Impôts courants	43	902
En KCHF	2008	2007
Composants des impôts différés		
Instruments financiers dérivés	116	-
Immobilisations corporelles	126	281
Immobilisations incorporelles	(31)	(25)
Autres créanciers	-	(41)
Pertes reportables	(561)	(30)
Impôts différés	(350)	185
En KCHF	2008	2007
Explication de la charge d'impôts		
Taux d'imposition moyen du groupe	22.6%	22.6%
Résultat avant impôts	(1'506)	4'200
Impôts sur le bénéfice au taux moyen du groupe	(340)	950
Impôts courants concernant des exercices antérieurs	43	137
Autres	(10)	-
Impôts sur le bénéfice au taux effectif	(307)	1'087

Il n'y a pas eu de modification dans les taux d'imposition des différentes sociétés du groupe, le taux moyen reflétant la pondération de chaque société dans le résultat.

En KCHF	31.12.2008	31.12.2007
Composants des impôts différés au passif du bilan		
Clients	270	270
Stocks	752	752
Travaux en cours	843	843
Instruments financiers dérivés	116	-
Immobilisations corporelles	1'253	1'127
Immobilisations incorporelles	51	82
Provisions	426	426
Pertes reportables	(551)	
Provision pour impôts différés	3'160	3'500
En KCHF		
Composants des impôts différés à l'actif du bilan		
Pertes reportables	40	30
Actif d'impôts différés	40	30

Les actifs d'impôts de KCHF 40 correspondent aux déficits de la filiale Efimex qui seront portés en déduction des bénéfices futurs attendus pour cette société. Le groupe considère toujours les objectifs fixés à deux ans comme hautement réalistes.

Aucun impôt différé passif n'a été reconnu sur les bénéfices reportés de la filiale Efimex car le groupe contrôle la politique de distribution de dividendes de cette dernière et aucun versement de dividende n'est prévu dans un avenir prévisible. La différence temporelle y relative s'élève à KCHF 351 (KCHF 390 pour 2007).

11. Dividendes payés et proposés

La société verse un seul dividende annuel. Le 25 avril 2008, l'assemblée générale ordinaire de Zwahlen & Mayr SA a approuvé la proposition du conseil d'administration de verser un dividende de CHF 10.00 par action, soit CHF 702'000.00. Le dividende a été mis en paiement le 29 avril 2008.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2009, il sera proposé de verser un dividende de CHF 5.00 par action, soit CHF 351'000.00 concernant l'exercice 2008.

12. Liquidités et équivalents de liquidités

En KCHF	31.12.2008	31.12.2007
Banques	4'048	1'648
Comptes courant postal	36	62
Caisse	3	2
Total liquidités et équivalents de liquidités	4'087	1'712

13. Créances clients

En KCHF	31.12.2008	31.12.2007
Clients	14'820	20'922
Provisions pour créances douteuses	(248)	(478)
Clients, parties liées	490	447
Total créances clients	15'062	20'891

Les créances clients ne portent pas d'intérêts et sont en général payables à échéance de 30 à 90 jours.

Au 31 décembre 2008, des créances clients d'une valeur nominal de KCHF 248 (2007 : KCHF 478) ont été totalement dépréciées individuellement. Le Groupe n'applique pas de dépréciation collective. Les mouvements de la provision pour créances douteuses se détaillent comme suit :

En KCHF	Dépréciées individuellement
Au 1er janvier 2007	(343)
Constitution	(135)
Utilisation	-
Dissolution	-
Au 31 décembre 2007	(478)
Constitution	(113)
Utilisation	343
Dissolution	-
Au 31 décembre 2008	(248)

Au 31 décembre, l'échéancier des créances clients est résumé ci-après :

En KCHF	31.12.2008	31.12.2007
Non échues et non dépréciées	7'872	11'643
Echues et non dépréciées < 30 jours	4'012	1'781
Echues et non dépréciées 30 à 60 jours	290	5'776
Echues et non dépréciées 60 à 90 jours	191	1'577
Echues et non dépréciées > 90 jours	2'697	114
Total créances clients	15'062	20'891

14. Stocks

En KCHF	31.12.2008	31.12.2007
Matières premières, approvisionnements	9'289	9'371
Provision pour dépréciation de stock matières premières	(1'009)	(622)
Produits en cours	1'875	3'165
Produits finis	3'926	2'900
Total stocks	14'081	14'814

15. Travaux en cours

En KCHF	31.12.2008	31.12.2007
Travaux en cours sur commandes	54'295	42'916
Facturation partielle	(15'819)	(24'459)
Avances reçues sur travaux en cours	(28'889)	(12'285)
Total travaux en cours	9'587	6'172
Montants présentés au bilan :		
Travaux en cours actifs	10'516	10'122
Travaux en cours passifs	(929)	(3'950)
	9'587	6'172
Montant des produits comptabilisés durant l'exercice	52'802	43'347

16. Immobilisations corporelles

En KCHF	Au 31.12.2008					
	Terrains et immeubles	Installations techniques et équipements	Outillages industriels et commercial	Autres immobili- sations	Immobili- sations en cours	Total
Valeur d'acquisition						
Etat au 01.01.2008	30'051	24'510	3'419	2'499	435	60'914
Acquisitions (*)	221	890	117	381	110	1'719
Cessions	-	-	-	-	-	-
Reclassements	40	395	-	-	(435)	-
Etat au 31.12.2008	30'312	25'795	3'536	2'880	110	62'633
Amortissements						
Etat au 01.01.2008	13'813	18'964	3'142	2'100	-	38'019
Amortissements	855	808	147	181	-	1'991
Etat au 31.12.2008	14'668	19'772	3'289	2'281	-	40'010
Total net	15'644	6'023	247	599	110	22'623
<i>(*) Dont acquisition en leasing</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Valeur d'assurance incendie</i>	32'716	23'487	-	-	-	56'203

En KCHF	Au 31.12.2007					Total
	Terrains et immeubles	Installations techniques et équipements	Outillages industriels et commercial	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	
Valeur d'acquisition						
Etat au 01.01.2007	30'048	24'494	3'354	2'387	39	60'322
Acquisitions (*)	3	16	65	112	396	592
Cessions	-	-	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-	-	-
Etat au 31.12.2007	30'051	24'510	3'419	2'499	435	60'914
Amortissements						
Etat au 01.01.2007	12'961	18'126	2'976	1'872	-	35'935
Amortissements	852	838	166	228	-	2'084
Etat au 31.12.2007	13'813	18'964	3'142	2'100	-	38'019
Total net	16'238	5'546	277	399	435	22'895
(*) Dont acquisition en leasing	-	-	-	-	-	-
Valeur d'assurance incendie	30'759	21'990	-	-	-	52'749

Les valeurs comptables nettes des immobilisations corporelles en leasing sont de KCHF 1'441 au 31.12.2008 et de KCHF 1'610 au 31.12.2007.

17. Immobilisations incorporelles

En KCHF	Au 31.12.2008				Total
	Frais de développement	Droits de brevets	Licences et développements informatiques	Immobilisations en cours	
Valeur d'acquisition					
Etat au 01.01.2008	188	133	2'492	-	2'813
Acquisitions	-	-	19	-	19
Reclassements	-	-	-	-	-
Etat au 31.12.2008	188	133	2'511	-	2'832
Amortissements					
Etat au 01.01.2008	162	109	1'987	-	2'258
Amortissements	12	24	259	-	295
Etat au 31.12.2008	174	133	2'246	-	2'553
Total net	14	-	265	-	279

En KCHF	Au 31.12.2007				Total
	Frais de développement	Droits de brevets	Licences et développements informatiques	Immobilisations en cours	
Valeur d'acquisition					
Etat au 01.01.2007	188	133	2'398	40	2'759
Acquisitions	-	-	48	6	54
Reclassements	-	-	46	(46)	-
Etat au 31.12.2007	188	133	2'492	-	2'813
Amortissements					
Etat au 01.01.2007	131	83	1'739	-	1'953
Amortissements	31	26	248	-	305
Etat au 31.12.2007	162	109	1'987	-	2'258
Total net	26	24	505	-	555

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges durant l'année ne sont pas significatifs.

18. Dettes financières

En KCHF	Taux effectif	Échéance	31.12.2008	31.12.2007
Dettes à court terme				
Découverts bancaires	4.7%	A vue	94	65
Avance à terme fixe	4.4%	29.6.2009	4'000	1'000
Avance à terme fixe	2.0%	29.4.2009	2'000	3'000
Avance à terme fixe	2.3%	27.2.2009	2'000	6'000
Avance à terme fixe	1.8%	30.6.2009	2'500	
Avance à terme fixe	1.7%	31.3.2009	1'000	
Intérêts courus sur avance à terme fixe			97	3
Engagements de leasing	2.5%	2008	352	408
			12'043	10'476
Dettes à long terme				
Engagements de leasing	2.5%	2009-2011	336	688
			336	688
Total			12'379	11'164

Les mouvements des dettes financières sont analysés comme suit :

En KCHF	2008	2007
Etat au 1er janvier	11'164	17'636
Augmentation des dettes	1'623	-
Remboursement des dettes	(408)	(6'472)
Etat au 31 décembre	12'379	11'164

Les avances à terme fixe sont utilisées dans le cadre du financement d'exploitation. Elles permettent de faire face au besoin en fonds de roulement. Principalement négociées à court terme, les avances à terme fixe offrent un niveau de flexibilité dans la gestion de trésorerie.

Au 31.12.2008 les limites de crédits accordées par les établissements financiers sont de KCHF 19'000 pour une utilisation de KCHF 11'500. La juste-valeur des avances à terme fixe est équivalente à leur valeur comptable.

La juste valeur des engagements de leasings est calculée avec les taux d'intérêts courants fournis par les partenaires bancaires du groupe. Au 31.12.2008, la juste valeur des engagements de leasing est proche de la valeur comptable. Au 31.12.2007, elle se montait à KCHF 1'111.

19. Provisions

En KCHF	31.12.2008	31.12.2007
	Provision pour litiges et risques produits	Provision pour litiges et risques produits
Etat au 1er janvier	-	174
Constitution	420	-
Dissolution	-	(174)
Etat net au 31 décembre	420	-

Le montant de KCHF 420 provisionné en 2008 se rapporte à l'activité Tubes Soudés pour lesquels des négociations sont en cours par rapport à des revendications liées à des non-conformités. Le groupe prévoit que ce litige sera réglé en 2009.

20. Prévoyance en faveur du personnel

Principales hypothèses actuarielles	31.12.2008	31.12.2007
Taux d'actualisation	2.75%	3.25%
Augmentation future des salaires	1.50%	1.50%
Augmentation future des rentes	0.00%	0.00%
Rendement à long terme attendu des actifs du régime	4.25%	4.75%
Durée active résiduelle moyenne des employées (en années)	10.40	8.72

Les taux de rendement attendus par catégorie d'actifs sont déterminés par référence aux indices boursiers relevant. Le taux de rendement attendu global de 4.25% pour 2008 (2007 : 4.75%) est obtenu par pondération des taux par catégorie en fonction de leur poids dans le total des investissements du portefeuille.

Charge de prévoyance comptabilisée dans les frais de personnel En KCHF	2008	2007
Coût des services rendus	758	879
Coût financier	655	681
Rendement attendu des actifs du régime	(1'160)	(1'032)
Effet de la limitation § 58 (b)	1'169	590
Coût net de la prévoyance du groupe	1'422	1'118
Rendement effectif des actifs du régime	(3'147)	414
Engagement de prévoyance comptabilisé au bilan En KCHF	31.12.2008	31.12.2007
Valeur actualisée des engagements de prévoyance	23'770	20'544
Juste valeur des actifs du régime	(20'944)	(24'166)
(Excédent) / Insuffisance d'actifs	2'826	(3'622)
Profit / (perte) actuariels non comptabilisés	(5'704)	1'913
Montants non comptabilisés selon § 58 (b)	2'878	1'709
(Excédent) / Insuffisance d'actifs comptabilisé	-	-
Réconciliation des engagements de prévoyance En KCHF	31.12.2008	31.12.2007
Valeur actualisée de l'obligation au début de l'exercice	20'544	23'622
Coût financier	655	681
Coût des services rendus	758	879
Cotisations des participants au régime	1'031	783
Prestations servies	(1'863)	(788)
Primes d'assurance nettes et charges	(665)	(554)
Profit / (perte) actuariel	3'310	(4'079)
Valeur actualisée de l'obligation en fin d'exercice	23'770	20'544
Réconciliation des actifs du régime En KCHF	31.12.2008	31.12.2007
Juste valeur des actifs du régime au début de l'exercice	24'166	23'193
Rendement attendu des actifs	1'160	1'032
Cotisations de l'employeur	1'422	1'118
Cotisations des participants au régime	1'031	783
Prestations servies	(1'863)	(788)
Primes d'assurance nettes et charges	(665)	(554)
Profit / (perte) actuariel	(4'307)	(618)
Juste valeur des actifs du régime en fin d'exercice	20'944	24'166

Composants de l'actif du régime	31.12.2008	31.12.2007
Liquidités	5.5%	9.5%
Obligations	51.0%	55.6%
Actions	29.6%	20.3%
Placements alternatifs	9.0%	5.7%
Immobilier	4.9%	8.9%
Total	100.0%	100.0%

Informations concernant l'exercice en cours et les exercices précédents	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
En KCHF				
Valeur actualisée de l'obligation	(23'770)	(20'544)	(23'622)	(21'125)
Actifs du régime	20'944	24'166	23'193	22'783
Excédent / (Insuffisance)	(2'826)	3'622	(429)	1'658
Ajustements liés à l'expérience sur les engagements	(947)	3'223	(2'575)	178
Ajustements liés à l'expérience sur les actifs	(4'307)	(618)	(72)	921

Le groupe prévoit de verser des cotisations à hauteur de KCHF 1'303 à la fondation de prévoyance pour l'exercice 2009.

21. Capital actions

	Droit de vote¹	31.12.2008	31.12.2007
Actions au porteur			
Nombre d'actions au porteur, valeur nominale de CHF 200.00	57.26%	40'200	40'200
En KCHF		8'040	8'040
Sitindustrie Suisse SA	34.83%	24'453	24'453
Personalvorsorgestiftung vonRoll infratec AG	3.77%	2'650	-
Actions nominatives			
Nombre d'actions nominatives, valeur nominale de CHF 200.00	42.74%	30'000	30'000
En KCHF		6'000	6'000
Sitindustrie Suisse SA	35.61%	25'000	25'000
Intesa Sanpaolo Holding International SA (anciennement Sanpaolo IMI International SA)	7.12%	5'000	5'000
Valeur nominale totale du capital-actions en KCHF		14'040	14'040

¹ Situation au 31 décembre 2008

Toutes les actions au porteur et nominatives émises sont entièrement libérées.

22. Engagements

Engagements de leasing financiers

En KCHF

	31.12.2008		31.12.2007	
	Paie- ments minimaux	Valeur actualisée	Paie- ments minimaux	Valeur actualisée
A un an	366	352	430	408
Entre un et cinq ans	340	336	708	688
Total des paiements minimaux	706	688	1'138	1'096
Moins montants correspondant aux intérêts	(18)		(42)	-
Valeur actualisée des paiements minimaux	688	688	1'096	1'096

Engagements de leasing opérationnels

En KCHF

	31.12.2008		31.12.2007	
	Paie- ments minimaux	Valeur actualisée	Paie- ments minimaux	Valeur actualisée
A un an	10	10	10	9
Entre un et cinq ans	3	2	13	12
Total des paiements minimaux	13	12	23	21
Moins montants correspondant aux intérêts	(1)		(2)	-
Valeur actualisée des paiements minimaux	12	12	21	21

Engagements en faveur de tiers

En KCHF

	31.12.2008	31.12.2007
Garanties de bonne fin sur travaux Constructions métalliques	8'620	8'962
Garanties de bonne fin sur travaux Tubes inox	2'896	1'829
Total	11'516	10'791

Les garanties sont accordées par les banques au travers de garanties de restitution d'acompte ainsi que des garanties de bonne fin de travaux. Ces engagements sont donnés dans le cadre des marchés conclus avec nos clients constructions métalliques et tubes inox.

Actifs mis en gage

En KCHF

	31.12.2008	31.12.2007
Terrains et immeuble (valeur au bilan)	15'644	16'238
Constitution de gages	6'000	6'000
Utilisation de gages	6'000	6'000

Ces actifs ont été mis en gage en faveur des banques afin de garantir les dettes bancaires (Note 18). Ils sont matérialisés par deux cédules hypothécaires en 1er rang enregistrées sous les n° 212365 et 212366 respectivement de KCHF 4'200 et KCHF 1'800 sur les parcelles n°1241 et n°1224 sises à Aigle.

Actifs et Passifs éventuels

Dans le cadre d'un litige avec un client sur une affaire de conduites forcées, une procédure d'arbitrage a été initiée en 2007 et sa résolution devrait intervenir en 2009. Les revendications de Zwahlen & Mayr SA portent sur un montant de KCHF 900, celles de notre client sur un montant de KCHF 800. Aucun ajustement n'a été apporté sur les comptes, ni au 31.12.2007 ni au 31.12.2008.

Deux autres litiges sont toujours en cours au 31 décembre 2008, concernant des affaires réalisées en grande partie en 2007. Dans un cas, le résultat de l'arbitrage a été moins favorable à Zwahlen & Mayr SA que le laissaient espérer les différents rapports d'expertise disponibles lors de la clôture des comptes 2007, puisque seulement KCHF 1'050 ont été alloués à notre société alors qu'un produit de KCHF 2'050 KCHF avait été pris en considération en 2007. Compte tenu des frais de procédure et d'expertise, le coût à charge de l'exercice 2008 est de KCHF 1'000. Les tractations sont toujours en cours et une revendication de KCHF 2'000 a été présentée par Zwahlen & Mayr S.A.. En l'absence d'éléments permettant une estimation raisonnable, cet actif éventuel n'a pas été comptabilisé. Dans l'autre affaire, Zwahlen & Mayr SA a dû faire face en 2008 aux conséquences de la livraison par son fournisseur de matières premières non-conformes, qui a engendré des frais supplémentaires d'analyse et de mise en conformité ainsi qu'une revendication du maître de l'ouvrage pour des pénalités contractuelles de retard pour un coût total dans les comptes 2008 de KCHF 1'641. Le Groupe poursuit différentes actions et tractations afin de répercuter auprès des tiers impliqués tout ou partie des dommages subis. Le produit de ces revendications a été pris en compte uniquement pour la part pour laquelle la réalisation est considérée comme quasi certaine par le groupe (montant total de 730 KCHF, dont 400 KCHF déjà comptabilisé au 31.12.2007). Quant aux compensations non acquises ou ne pouvant être évaluées avec un degré de précision suffisant, elles n'ont pas été prises en compte dans l'évaluation des travaux en cours. Au total, c'est donc une perte nette de KCHF 2'641 que le Groupe a dû enregistrer en 2008 pour ces litiges.

23. Instruments financiers

23.1. Actifs et passifs financiers par catégories

Actifs financiers	31.12.2008		
		Catégories	
En KCHF	Total	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Prêts et créances
Liquidités et équivalents de liquidités	4'087	-	4'087
Instruments financiers dérivés	514	514	-
Créances clients	15'062	-	15'062
Impôts à récupérer sur le résultat	398	-	398
Autres créances	2'015	-	2'015
Total	22'076	514	21'562

Passifs financiers**31.12.2008**

En KCHF	Total	Catégories	
		Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Autres passifs évalués au coût amorti
Dettes bancaires	11'691	-	11'691
Fournisseurs	13'675	-	13'675
Impôts dus sur le résultat	-	-	-
Autres dettes et créanciers	2'110	-	2'110
Engagements de leasing	688	-	688
Total	28'164	-	28'164

Actifs financiers**31.12.2007**

En KCHF	Total	Catégories	
		Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Prêts et créances
Liquidités et équivalents de liquidités	1'712	-	1'712
Instruments financiers dérivés	-	-	-
Créances clients	20'891	-	20'891
Impôts à récupérer sur le résultat	246	-	246
Autres créances	2'863	-	2'863
Total	25'712	-	25'712

Passifs financiers**31.12.2007**

En KCHF	Total	Catégories	
		Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Autres passifs évalués au coût amorti
Dettes bancaires	10'068	-	10'068
Fournisseurs	13'077	-	13'077
Impôts dus sur le résultat	425	-	425
Autres dettes et créanciers	3'169	-	3'169
Engagements de leasing	1'096	-	1'096
Total	27'835	-	27'835

23.2. Instruments financiers dérivés

	31.12.2008		
En KCHF	Montants notionnels	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Contrats de change à terme			
- EUR / CHF	20'147	489	-
- USD / CHF	211	25	-
Total	20'359	514	-

	31.12.2007		
En KCHF	Montants notionnels	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Contrats de change à terme			
- EUR / CHF	-	-	-
- USD / CHF	-	-	-
Total	-	-	-

La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée sur la base des prix du marché.

24. Gestion des risques financiers

Risque de taux d'intérêt

La politique de Zwahlen & Mayr, découlant du risque sur le financement, consiste en des opérations à court et moyen terme qui sont toutes effectuées à taux fixe. Dès lors, le groupe n'est pas exposé au risque de taux variable.

Quant aux risques liés aux liquidités, dont les opérations sont effectuées aux taux variables, le groupe les considère comme insignifiants.

Risque de monnaie étrangère

Zwahlen & Mayr est exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes. Dans la mesure du possible, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise.

Pour l'activité Tubes inox, 95% des contrats sont en monnaies étrangères, principalement en euro. La matière première, qui représente entre 55% et 65% de la valeur de production, est achetée en euro.

Pour l'activité Constructions métalliques nos chantiers exécutés à l'étranger sont facturés en euro. La matière première, qui représente environ le quart du prix de revient, est achetée en fonction du marché, soit en euro, soit en franc Suisse. A condition égale, l'approvisionnement en euro est privilégié. De plus, la part des dépenses de sous-traitance et de fournitures en monnaies locale (euro) représente en moyenne près de 30% du prix de vente. Les différentes positions créent ainsi un risque de change entre 45 % et 60% du prix de vente.

La couverture naturelle (risques actifs et passifs équivalents) s'étant avérée imparfaite en 2008, le groupe a décidé d'appliquer une politique de couverture plus systématique. La balance nette des positions en monnaie étrangère

dont le montant est significatif est dorénavant couvert par des opérations à terme fixe.
Le tableau ci-dessous présente les soldes en monnaies étrangères au 31.12.2008 et au 31.12.2007

En KCHF	31.12.2008			
	Liquidités	Clients	Fournisseurs	Position nette
Positions en EUR	1'344	4'866	(3'613)	2'597
Positions en USD	160	75	(64)	171
Positions en GBP	1	-	-	1
Total positions en monnaies étrangères	1'505	4'941	(3'677)	2'769

En KCHF	31.12.2007			
	Liquidités	Clients	Fournisseurs	Position nette
Positions en EUR	631	7'402	(2'542)	5'491
Positions en USD	64	96	-	160
Positions en GBP	9			9
Total positions en monnaies étrangères	704	7'498	(2'542)	5'660

Le tableau suivant présente la sensibilité du résultat avant impôt du Groupe à une variation raisonnable du taux de change de l'euro, toutes autres variables étant constantes par ailleurs.

En KCHF	Augmentation / Diminution du cours EURO	Effet sur le résultat avant impôt	Effet sur les capitaux propres
2008	+5%	130	-
	-5%	(130)	-
2007	+5%	275	-
	-5%	(275)	-

Les capitaux propres ne sont pas influencés par une éventuelle variation du taux de change.

Risque de crédit

Ce risque correspond à l'éventualité qu'une contrepartie ne puisse honorer ses engagements contractuels. Le groupe n'est exposé à aucune concentration de risques de par la diversification de ses clients et leur répartition sur différentes régions géographiques.

Le Groupe gère le risque crédit client de la manière suivante :

- pour l'activité Tubes Inox, en couvrant jusqu'à 90% du risque sur l'ensemble des contrats par le biais d'une police d'assurance spécifique;
- pour l'activité Constructions Métalliques, en attribuant des critères stricts de solvabilité afin de s'assurer de la qualité de nos clients qui ne correspondent pas aux catégories collectivités publiques ou régies fédérales.

De plus, une analyse est effectuée mensuellement sur la base des postes ouverts et les actions de recouvrement relatives sont lancées immédiatement.

Nous considérons ainsi que le risque de défaillance des clients, susceptibles d'avoir un impact significatif sur notre situation financière et notre résultat est limité.

Le risque de crédit maximum correspond à la somme de tous les actifs financiers.

Risque de liquidité

La Direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe Zwahlen & Mayr au meilleur coût. Les niveaux des lignes de crédits confirmés et de trésorerie disponible sont fixés en fonction des prévisions de besoin de financement, assorties d'une marge de sécurité pour faire face aux aléas économiques.

Au 31 décembre 2008, la trésorerie nette s'élève à KCHF 4'087 auquel s'ajoutent les lignes bancaires à moyen et long terme confirmées et non utilisées. Zwahlen & Mayr n'est donc pas exposé à un risque de liquidité.

Le tableau ci-dessous répartit les différentes échéances des engagements contractuels du Groupe (y compris intérêts) sur une base non escomptée:

En KCHF

31 décembre 2008

	Échéance			Total
	< 3 mois	> 3 mois < 1 année	> 1 année	
Dettes bancaires	3'110	8'717		11'826
Fournisseurs	13'006			13'006
Fournisseurs, parties liées	669			669
Part à court terme des engagements de leasing	91	274		366
Engagements de leasing à long terme			340	340
Total	16'876	8'991	340	26'207

En KCHF

31 décembre 2007

	Échéance			Total
	< 3 mois	> 3 mois < 1 année	> 1 année	
Dettes bancaires	68	10'191	-	10'259
Fournisseurs	11'600	-	-	11'600
Fournisseurs, parties liées	1'477	-	-	1'477
Part à court terme des engagements de leasing	108	323	-	430
Engagements de leasing à long terme	-	-	708	708
Total	13'253	10'514	708	24'474

25. Parties liées

■ Filiale comprise dans le périmètre de consolidation

	Siège	Activité	en KCHF Capital social	31.12.2008 % Intérêts	31.12.2007 % Intérêts
Efimex SA	Genève	Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature	600	100	100

Zwahlen & Mayr SA est la société mère, elle-même détenue à 70.44% par le groupe Sitindustrie Spa en Italie, par l'intermédiaire de la société Sitindustrie Suisse SA.

■ Soldes au bilan avec les sociétés du groupe Sitindustrie

Les relations commerciales concernent exclusivement des filiales du Groupe Sitindustrie. Les transactions s'effectuent selon les conditions du marché, sans autres formes d'avantages.

En KCHF

Créances auprès de sociétés du groupe

	31.12.2008	31.12.2007
Créances auprès de sociétés du groupe	490	447
- Sitindustrie Inox	45	11
- Sitindustrie Spa	16	-
- Sitindustrie AM	-	42
- Sitindustrie Suisse	427	15
- Sitindustrie Tubes & Pipes Foshan	2	379

Dettes envers des sociétés du groupe

	31.12.2008	31.12.2007
Dettes envers des sociétés du groupe	(669)	(1'477)
- BSL T.R.	-	(8)
- Malgra'	-	(4)
- Sitindustrie Suisse	-	(135)
- Sitai Inox	(547)	(1'079)
- Sitindustrie Spa	(122)	(251)

■ Transactions réalisées avec les sociétés du groupe Sitindustrie

En KCHF

Ventes de biens et prestations de service

	2008	2007
Ventes de biens et prestations de service	265	1'107
- Sitai Inox	258	666
- Sitindustrie AM	-	42
- Sitindustrie Suisse	5	20
- Sitindustrie Tubes Pipes Foshan	2	379

En KCHF	2008	2007
Achats de biens et services	(21'790)	(24'398)
- BSL Tubes & Raccords	(6)	(8)
- Malgra'	-	(4)
- Sitai Inox	(21'408)	(23'892)
- Sitindustrie AM	(5)	-
- Sitindustrie Spa	(350)	(494)
- Sitindustrie Tubes Pipes Foshan	(21)	-
Produits financiers	137	34
- Sitai Inox	45	-
- Sitindustrie Suisse	92	34

■ **Rémunération des principaux dirigeants**

En KCHF	2008	2007
Membres du conseil d'administration		
Avantages à court terme	139	156
Membres de la direction		
Avantages à court terme	1'527	1'730
Prestations de retraites	146	400

Il n'existe aucun autre avantage à long terme.

26. Variations du fonds de roulement

En KCHF	31.12.2008	31.12.2007
(Augmentation)/Diminution des créances d'exploitation	5'456	(5'292)
(Augmentation)/Diminution des autres créances	848	(859)
(Augmentation)/Diminution des stocks	846	(2'699)
(Augmentation)/Diminution des travaux en cours	(3'415)	(610)
(Augmentation)/Diminution des correctifs d'actifs	-	269
Augmentation/(Diminution) des fournisseurs	755	4'275
Augmentation/(Diminution) des autres créanciers	(1'059)	1'251
Variations du fonds de roulement	3'431	(3'665)

27. Gestion du capital

La politique du Groupe est de maintenir un niveau de capital solide pour continuer le financement du développement de ses activités, de s'assurer d'une bonne notation du risque de crédit et de distribuer un dividende aux actionnaires. Le Groupe n'est pas sujet à des obligations externes de gestion du capital.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion demeurent inchangés en 2008 et 2007, à l'exception des bases utilisées pour définir le facteur d'endettement qui exclut dorénavant les éléments non récurrents.

Le Groupe gère son capital sur la base du facteur d'endettement. Le facteur d'endettement est défini comme le rapport entre les engagements à court et long terme et le cash flow d'exploitation qui représente le résultat net de l'exercice augmenté des amortissements de la période, corrigé des éléments non récurrents. La politique du Groupe est de maintenir à l'interne ce ratio en dessous de 10.

En KCHF	31.12.2008	31.12.2007 retraité
Ratio : facteur d'endettement		
Engagements court et long terme	32'673	35'285
Cash flow d'exploitation corrigés des éléments non récurrents ¹	3'728	8'002
Facteur d'endettement	8.764	4.410
¹ <i>Eléments non récurrents (pertes sur litiges)</i>	2'641	2'500

28. Principaux taux de change

<i>Cours G</i>	Cours de fin d'année 2008	Cours de fin d'année 2007
1 USD	1.05600	1.12280
1 EUR	1.49240	1.65550
1 GBP	1.52700	2.24240

29. Evénements après la date de clôture

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 24 mars 2009 par le conseil d'administration, lequel a autorisé la publication. Les comptes annuels consolidés sont néanmoins soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 24 avril 2009.

Entre le 31 décembre 2008 et le 24 mars 2009, il ne s'est produit aucun événement qui aurait nécessité une modification de la valeur des actifs et des passifs ou d'une indication dans ce rapport.

A l'Assemblée générale de
Zwahlen et Mayr S.A., Aigle

Lausanne, le 25 mars 2009

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de Zwahlen et Mayr S.A. comprenant compte de résultat, bilan, tableau de variation des fonds propres, tableau de financement et annexe (pages 14 à 52) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et les dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS) ainsi qu'aux International Standards on Auditing (ISA). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les IFRS, et sont conformes à la loi suisse.

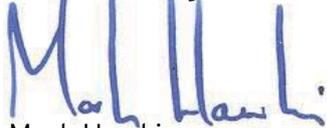
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mark Hawkins'.

Mark Hawkins
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Serge Clément'.

Serge Clément
Expert-réviseur agréé



Gouvernance d'entreprise

L'organisation et les principes de la comptabilité et du contrôle financier de Zwahlen & Mayr SA répondent aux exigences de la loi, aux recommandations du «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise», à la directive Corporate Governance (DCG) de la SIX Swiss Exchange entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2002 et de ses révisions jusqu'au 31 décembre 2008, ainsi qu'aux statuts de la société. Sauf mention spécifique, les informations données dans ce rapport reflètent la situation au 31.12.2008.

1. Structure du groupe et actionariat

1.1. Structure du Groupe

Zwahlen & Mayr SA, dont le siège est à Aigle, regroupe une unité de production Constructions Métalliques et une unité de production Tubes Inox. Elle détient une seule participation (100 %), la société Efimex SA, de siège social à Genève, au capital de 600'000 CHF.

Zwahlen & Mayr SA est cotée au SIX Swiss Exchange sous le code ISIN **ZWM CH0002661731**.

Au 31 décembre 2008, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s'élevait à 18'090'000.– CHF.

Au 28.02.09, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s'élevait à 16'884'000.– CHF.

1.2. Actionnaires principaux

Au 31 décembre 2008, les actionnaires principaux de Zwahlen & Mayr SA étaient :

Nom	Actions détenues (nominatives)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	25'000	35.61
Intesa Sanpaolo Holding International SA	5'000	7.12

Nom	Actions détenues (porteurs)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	25'000	35.61
Personalvorsorgestiftung von Roll Infratec AG	2'650	3.77

Il n'y a pas d'existence de pacte d'actionnaires de Zwahlen & Mayr SA.

Selon publication dans la FO SC du 15.01.2008, Cotubel SA a annoncé qu'elle détenait moins de 3 % d'actions de Zwahlen & Mayr SA (anciennement 3,79 %). D'autre part, Sitindustrie (Suisse) SA a annoncé qu'elle détenait 70,44 % du capital de Zwahlen & Mayr SA. Selon publication dans la FO SC du 1.02.2008, Intesa Sanpaolo Holding International SA a confirmé l'absorption de la société Sanpaolo IMI International SA et qu'elle détient désormais sa participation de 7,12 % du capital de Zwahlen & Mayr SA.

1.3. Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée.

2. Structure du capital

2.1. Capital émis et entièrement libéré

Le capital-actions émis de Zwahlen & Mayr SA s'élevait au 31 décembre 2008 à CHF 14'040'000.—. Il est entièrement libéré.

2.2. Indications spécifiques concernant le capital autorisé et conditionnel

Zwahlen & Mayr SA n'a pas émis de capital autorisé ni conditionnel.

2.3. Modification du capital

Il n'y a pas eu de modification de capital intervenue au cours des trois derniers exercices.

2.4. Actions et bons de participation

Le capital-actions de Zwahlen & Mayr SA est divisé en 70'200 actions d'une valeur nominale de 200 CHF chacune, toutes entièrement libérées, dont 30'000 actions nominatives numérotées de 1 à 30'000 et 40'200 actions au porteur numérotées de 30'001 à 40'200.

Chaque action donne droit à une voix lors de l'assemblée générale, ainsi qu'à un dividende proportionnel à la valeur nominale de l'action.

Il n'existe pas de bons de participation.

2.5. Bons de jouissance

Il n'existe pas de bons de jouissance.

2.6. Restrictions de transfert et inscription des actions nominatives

Toutes les cessions ou transmissions d'actions nominatives sont soumises à l'agrément préalable du conseil d'administration; cette restriction vaut également pour la constitution d'un usufruit ou d'un gage. Le conseil d'administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les personnes morales et les sociétés de personnes ayant la capacité juridique qui se sont regroupées entre elles par des liens en capital et/ou en voix, par le biais d'une direction unique ou sous une forme analogue, ainsi que des personnes physiques ou morales, ou des sociétés de personnes qui agissent de façon coordonnée en vue d'éviter les restrictions en matière d'inscription, sont considérées comme un seul acquéreur du point de vue de cette disposition.

Le conseil d'administration peut également refuser l'inscription au Registre des actions si, sur sa demande, l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom ou pour son propre compte.

Les titres nominatifs émis, actions ou certificats d'actions, mentionnent expressément que leur transfert et leur nantissement sont soumis à l'agrément du conseil d'administration, avec référence à l'article correspondant des statuts.

La procédure et les conditions préalables à la levée des privilèges statutaires et des restrictions de transfert ne sont pas décrites par les statuts. Dès lors, la loi suisse est applicable.

2.7. Emprunts convertibles et options

Il n'existe pas d'emprunts convertibles, ni d'options.

3. Conseil d'administration

3.1. Membres du conseil d'administration

Philippe Pot, administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis juin 1995, est président du conseil d'administration depuis décembre 2005. Ingénieur civil et Dr ès sciences de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, il est également titulaire d'une maîtrise fédérale d'entrepreneur. Il a été directeur régional, puis directeur général jusqu'en 1994 du groupe de construction Zschokke SA, après avoir été, de 1974 à 1983, directeur pour la Suisse romande et membre de la direction du groupe Walo Bertschinger SA et, de 1963 à 1974, ingénieur de travaux, puis directeur général du groupe Evêquoz et Cie SA. Administrateur de Losinger Construction SA et de Gunnebo (Suisse) SA de 1995 à fin 2007, il est en 2008 membre du Conseil d'administration de PraderLosinger SA (président). De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Fausto Boccione est vice-président de Zwahlen & Mayr SA depuis 2002. Il est titulaire d'un diplôme d'expert comptable. Après avoir suivi le business de l'activité vannes du Groupe Sitindustrie et occupé le poste de directeur général, il devient en 1994 administrateur délégué de Valvometal Spa et assume la charge de responsable de la division Vannes & Installations. A partir de 1999, il coordonne la stratégie des activités de la division métaux non ferreux. Président de Sitai Spa et du Groupe Sitindustrie depuis le 7 décembre 2001, il est membre du conseil d'administration de la plupart des sociétés du Groupe ainsi que de la Banca Popolare di Intra S.p.A. De nationalité italienne, il réside en Italie.

Massimo Boccione est administrateur de Zwahlen & Mayr depuis juin 2005. Il a acquis par la pratique une formation technique au sein de la division Inox du Groupe Sitindustrie. Après avoir travaillé deux années en Angleterre, il occupe en 1983 d'abord le poste de responsable d'une unité opérative du secteur des tubes Inox. Il élargit ensuite son expérience dans ce domaine en y exerçant successivement d'autres fonctions importantes, pour assumer finalement la charge de responsable de la division Inox, la plus importante du Groupe Sitindustrie. Il est également président et administrateur-délégué de plusieurs sociétés du Groupe Sitindustrie. De nationalité italienne, il réside en Italie.

Jean-Claude Badoux, Professeur, Dr et Dr hc, est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 1999. Il est président honoraire de l'EPFL. Il a siégé au conseil d'administration du groupe Coop et de son bureau jusqu'à juin 2005, ainsi qu'à celui du CSEM (Centre suisse d'électronique et microtechnique) jusqu'à fin 2004. En 2008, il est administrateur de la Société des éditions techniques universitaires à Zurich et Président de la Commission d'Honneur de la SIA. Il est également Président de l'Equipe de Spécialistes de la Propriété Intellectuelle de la Commission Economique Européenne, et Vice-Président de la Fédération Mondiale des Organisations d'ingénieurs (FMOI, 15 millions d'ingénieurs). De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Bernard Dutoit est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis juin 1991. Il est titulaire d'une licence de l'école des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Lausanne. Il a été directeur administratif et financier de 1976 à 1988 de l'entreprise de construction Schmalz SA, puis administrateur-délégué de cette société de 1988 à 1997, dont il a présidé le conseil d'administration de 1994 à 1997, date de la fusion avec les entreprises Preiswerk SA et Stuaag SA sous la dénomination de Batigroup SA. Il est administrateur de ce groupe jusqu'en 1999. Actuellement il est président de la société Garage Parc Montreux Gare SA et de la société Ivoir-Suisse Abidjanaise de Granit en Côte d'Ivoire. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Bruno Eynard est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis juin 2003. Il est titulaire d'une Laurea in Giurisprudenza de l'Université de Urbino (Italie) et d'un Master of Comparative Law de New York University, NY, USA. Il a commencé à travailler en 1955 au bureau de Zurich de l'Istituto Mobiliare Italiano pour devenir responsable des contrats de financements internationaux au siège à Rome. En 1968, il entre au Service Juridique de la Banque Européenne d'Investissement au Luxembourg pour prendre sa retraite en 1997 en tant que directeur général. Après avoir été administrateur et directeur général de «Sanpaolo – IMI International», il est Président de trois sociétés financières au Luxembourg: Société de participation financière Italmobiliare S.A, Soparfinter S.A. et S.G. Finance S.A. De nationalité italienne, il réside au Luxembourg.

Giulio Mortara est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 2005. Il est diplômé en ingénierie industrielle de l'université de Bologne. Pendant 30 ans, il s'est consacré à la gestion d'entreprises industrielles de diverses branches, en particulier dans la métallurgie (sidérurgie, machines outils, mécano-soudure). Par la suite, en tant que professionnel indépendant, il a continué à travailler comme consultant en gestion économique et financière d'entreprises de toutes dimensions.

De nationalité italienne, il réside en Italie.

Peter Schmalz est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 2003, avec une interruption en 2005 et 2006. Il a obtenu son diplôme d'ingénieur civil à l'EPFZ en 1969 et son doctorat ès sciences à l'EPFL en 1976. Après avoir été professeur à l'Université de Sherbrooke au Québec et chef de section à l'Office fédéral des routes, il a été durant dix ans administrateur-délégué de l'entreprise de construction Locher & Cie AG à Zurich. En 1997, il a ouvert son bureau de consultant à Nussbaumen, Argovie. Son mandat principal est la présidence de la SMDK, société gérant la décharge de déchets spéciaux de Kölliken, Argovie. Il est en outre membre de plusieurs associations et de comités de normalisation.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Jean-Claude Rochat est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 1994. Jusqu'en mars 2008, lors de sa nomination à la Cour des comptes du canton de Vaud. Ingénieur-physicien diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne et titulaire d'un master en recherche opérationnelle, il a travaillé comme chercheur et chargé de cours à l'EPFL. Directeur des finances de la Ville de Lausanne de 1978 à 1981, conseiller personnel du Président du Comité International Olympique de 1982 à 1994, il a présidé l'Organisme médico-social vaudois de 1995 à 2007. Il a été membre de 1978 à 2007 du Parlement du Canton de Vaud, dont il a présidé la commission des finances de 1991 à 1997.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Aucun administrateur n'a fait partie des organes de direction de la société ou d'une société du même groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue, ni n'entretient de relations d'affaires privées avec Zwahlen & Mayr SA.

3.2. Autres activités et groupement d'intérêt

Ces points figurent dans les profils des membres du conseil d'administration (chiffre 3.1).

3.3. Interdépendances

Non applicable

3.4. Election et durée du mandat

3.4.1. Procédure d'élection et limitations de la durée du mandat

Les membres du conseil d'administration de Zwahlen & Mayr SA sont élus globalement pour une durée de mandat d'un an et sont rééligibles.

La limite d'âge des membres du conseil est, en règle générale, fixée à 75 ans.

3.4.2. Première élection et terme du mandat

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre	Membre depuis	Terme mandat	Exécutif/non exécutif
Philippe Pot	CH	1934	Président	23.06.1995	Avril 2009	non exécutif
Fausto Boccione	I	1970	Vice – Prés.	20.06.2003	Avril 2009	non exécutif
Massimo Boccione	I	1961		17.06.2005	Avril 2009	non exécutif
Jean-Claude Badoux	CH	1935		18.06.1999	Avril 2009	non exécutif
Bernard Dutoit	CH	1941	Secrétaire	28.06.1991	Avril 2009	non exécutif
Bruno Eynard	I	1932		20.06.2003	Avril 2009	non exécutif
Giulio Mortara	I	1936		17.06.2005	Avril 2009	non exécutif
Peter Schmalz	CH	1943		20.06.2003	Avril 2009	non exécutif
Jean-Claude Rochat	CH	1946	Secrétaire	23.06.1994	Mars 2008	non exécutif

3.5. Organisation interne

3.5.1. Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

Outre les tâches inaliénables et intransmissibles décrites par la loi, le conseil d'administration définit les objectifs stratégiques et attribue les moyens humains et financiers pour les réaliser. Il examine régulièrement les règlements et directives qu'il a édictés et les adapte en fonction des besoins. Il contrôle en particulier l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne (SCI) de la société, ainsi que l'observation stricte du Règlement de cotation et des autres dispositions applicables de la SIX Swiss Exchange SA.

Le président du conseil d'administration assure la direction du conseil dans l'intérêt de la société. Il veille à ce que la préparation, la délibération, la prise de décisions et l'exécution de celles-ci se déroulent correctement. Il est le garant de l'information des membres du conseil et veille, en collaboration avec la direction, à mettre à leur disposition en temps utile les documents nécessaires.

Le conseil d'administration a institué trois comités du conseil : le comité exécutif, le comité d'audit et le comité de rémunération et nomination.

3.5.2. Composition, attributions et délimitation des compétences des comités du conseil d'administration

Comité exécutif du conseil

La supervision de la gestion courante de la société est déléguée au comité exécutif du conseil d'administration formé de MM. Philippe Pot (président), Fausto Boccione et Giulio Mortara.

Le comité exécutif du conseil agit conformément à la stratégie décidée par le conseil d'administration et dans l'intérêt de la société. Il se tient régulièrement au courant de la marche des affaires, et contrôle le respect des budgets et l'application des procédures d'acquisition et de réalisation des affaires. Il s'assure que les risques significatifs de l'entreprise sont identifiés et maîtrisés. Il dispose dans ce cadre d'une compétence décisionnelle.

Comité d'audit

Le comité d'audit est formé de MM. Bernard Dutoit, président, et Massimo Boccione. Il bénéficie d'un accès sans restriction à tous les collaborateurs, documents, livres, archives et locaux de la société.

Le comité d'audit supervise les processus internes de reporting financier de la société, et évalue l'efficacité du système de contrôle interne (SCI) et de l'organe de révision externe. Il s'assure de l'indépendance de ce dernier et du suivi de ses recommandations par la direction. Il veille à la conformité de la comptabilité aux règles applicables

en la matière et à la mise à disposition des collaborateurs des unités de production des informations financières indispensables à la conduite des affaires. Il dispose dans ce cadre d'une compétence décisionnelle.

Il fournit au conseil d'administration des recommandations relatives à la présentation des comptes statutaires et consolidés à l'assemblée générale.

Comité de rémunération et de nomination

Le comité de rémunération et nomination est composé de MM. Philippe Pot (président), Fausto Boccione et Giulio Mortara.

Le comité de rémunération et de nomination supervise la politique de rémunération de la société. Il veille à ce que les rémunérations soient en ligne avec le niveau pratiqué par les entreprises de la branche et en rapport avec la contribution réelle au succès de l'entreprise, sans créer de fausses incitations. Il dispose d'une compétence décisionnelle en matière de rémunération des membres du conseil d'administration, de la direction et des membres des comités de direction des unités de production.

Il prépare la procédure soumettant à l'assemblée générale des actionnaires les propositions de nomination d'administrateurs, et présente au conseil d'administration les candidatures aux postes de direction, après avoir si nécessaire audité les candidats.

3.5.3. Méthode de travail du conseil d'administration et de ses comités

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent, mais au moins quatre fois par an. La durée moyenne des séances est de 4 heures. L'ordre du jour et la documentation nécessaire sont envoyés avant les séances aux membres du conseil. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. Les directeurs sont, dans la règle, invités à participer à tout ou partie des séances avec voix consultative. En 2008, le conseil d'administration a tenu cinq séances, sur convocation de son président.

Le comité exécutif du conseil se réunit au moins dix fois par an, mais plus souvent si la marche des affaires l'exige. La durée moyenne des séances est de 4 heures. Le directeur général et les directeurs-adjoints sont invités à participer aux séances avec voix consultative. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil d'administration pour leur information. En 2008, le comité exécutif a tenu dix séances, sur convocation de son président.

Le comité d'audit tient au minimum deux séances par année, sur la base des boucllements au 30 juin et au 31 décembre. La durée moyenne des séances est de 3 heures. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil d'administration pour leur information. En 2009, le comité d'audit a tenu deux séances, sur convocation de son président.

Le comité de rémunération et de nomination se réunit au moins deux fois par année, en janvier pour approuver les augmentations de salaire proposées par la direction, arrêter les salaires des directeurs et des membres des comités de direction, et en décembre pour préparer les propositions de nomination à présenter au conseil d'administration. La durée moyenne des séances est de 2 heures. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. En 2008, le comité de rémunération et de nomination a tenu deux séances, sur convocation de son président.

3.6. Compétences

Outre les attributions intransmissibles et inaliénables découlant de l'art. 716a CO, le conseil d'administration se réserve en particulier les compétences suivantes :

- définition de la stratégie, en particulier du développement de secteurs d'activité et de marchés nouveaux,
- création ou dissolution des succursales et des sociétés détenues directement ou indirectement par l'entreprise,
- modification du capital - actions des sociétés détenues directement ou indirectement,
- détermination des règles applicables à l'acquisition ou à la vente des actions de la société,
- approbation du budget annuel de la société, du budget consolidé, de leurs adaptations en cours d'année et des investissements non prévus au budget,
- approbation des comptes annuels soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, et examen régulier des garanties financières et autres engagements hors bilan.

Les compétences attribuées à la direction générale sont décrites au chiffre 4 ci-après.

3.7. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction

Avant chaque séance ordinaire du conseil d'administration, la direction de la société établit et fait parvenir aux administrateurs un document présentant les éléments importants de la marche des affaires de chacune des deux unités de production (entrées et portefeuille des commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), le compte de perte et profits et le bilan de la société, l'état de la trésorerie, les garanties et les engagements hors bilan, la relève et la formation du personnel, et un rapport sur les systèmes QSE, de contrôle interne (SCI) et de gestion des risques. Ces éléments sont présentés par le directeur général et les directeurs-adjoints et, cas échéant, commentés par les membres du comité exécutif. Les administrateurs peuvent ainsi obtenir toutes les informations souhaitées et faire toutes propositions utiles à la bonne marche de la société.

De même, avant chaque réunion ordinaire du comité exécutif, la direction de la société établit et fait parvenir aux membres de ce comité, un document présentant les éléments importants de la marche des affaires de chacune des deux unités de production (entrées et portefeuille de commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), éléments présentés et commentés par le directeur général et les directeurs-adjoints concernés.

En 2008, le président P. Pot et l'administrateur G. Mortara ont en outre assisté à plusieurs séances de direction de l'unité Constructions Métalliques, et en particulier aux séances concernant les activités des succursales en France et en Italie.

A partir d'avril 2008, le président a tenu en outre une séance mensuelle d'information avec le directeur général et le directeur administratif et financier.

La description du système de gestion des risques figure dans les annexes aux comptes statutaires.

4. Direction

Au début de l'année 2008, chacune des deux unités de production était placée comme dans le passé, sous l'autorité d'un directeur opérationnel spécifique, le comité exécutif du conseil assurant la coordination de leurs activités. A partir du 1^{er} avril 2008, le conseil d'administration a délégué la conduite opérationnelle de l'ensemble de la société à un seul directeur général, Monsieur Eric Aigroz, jusqu'alors directeur de l'unité Tubes Inox. Celui-ci assume seul depuis lors la pleine responsabilité de la conduite de la société, en particulier de la coordination des activités des deux unités de production, déchargeant ainsi le comité exécutif de toute tâche de nature opérationnelle.

La gestion de l'administration et des finances est confiée à un directeur administratif et financier, qui porte la responsabilité de la gestion de son domaine de compétence, en particulier du bon fonctionnement du Système de contrôle interne (SCI). Ce directeur apporte en outre au directeur général et à ses collaborateurs le soutien administratif et financier nécessaire à la bonne marche des deux unités de production (comptabilité industrielle, suivi des encaissements, gestion de la trésorerie, étude du financement d'investissements, etc.).

4.1. Membres de la direction

Le directeur général est assisté dans sa tâche par deux comités de direction, un dans chaque unité de production, qu'il préside personnellement et dont les membres ont voix consultative.

Dès avril 2008, les deux comités de direction sont composés comme suit :

Comité de direction de l'unité Constructions Métalliques

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre
Eric Aigroz	CH	1957	Directeur général
Mirko Coltro (> 30.04.08)	CH	1972	Directeur adm. et financier
Yves Bosson (dès 01.09.08)	CH	1961	Directeur adm. et financier
Stefan Walt	CH	1963	Directeur adjoint CM (Suisse)
Christian Charpin	CH / F	1955	Directeur adjoint CM (EU)
Nadir Moussaoui	CH	1970	Ingénieur en chef
Patrick Jacques	F	1963	Responsable production
Beat Widmer	CH	1964	Responsable montage
François Rappo	CH	1955	Responsable Q.S.E.

Eric Aigroz est directeur général de la société depuis le 1^{er} avril 2008, après avoir été directeur de l'unité de production Tubes Inox depuis juillet 2000. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ETS en mécanique, il a occupé de 1981 à 1984 la fonction de responsable de production auprès de Steiger SA. Entré au service du groupe en février 1985, il est d'abord responsable de production d'Efimex SA, filiale à 100 % de Zwahlen & Mayr SA, puis, dès 1994, du secteur tubes soudés de l'unité de production Tubes Inox. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Mirko Coltro a été directeur administratif et financier de Zwahlen & Mayr SA du 8.06.07 au 30.04.08. Il a assumé durant trois ans une responsabilité de contrôleur de gestion au sein de la société Alcan Aluminium Valais SA. Il est expert diplômé en finance et controlling. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Yves Bosson assume la charge de directeur administratif et financier depuis le 1^{er} septembre 2008. Il est titulaire d'un diplôme d'expert en finance et controlling. Après six années d'activité auprès d'ATAG Fiduciaire Générale SA, il est entré au service de la société DuPont Polymer Powders Switzerland comme chef administratif et financier. Il a ensuite participé à l'implémentation de projets informatiques de gestion comptable et financière dans les diverses unités européennes du groupe DuPont de Nemours. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Stefan Walt est depuis avril 2008 directeur adjoint de l'unité Constructions métalliques, avec la responsabilité des activités sur le territoire national et du service Ventes & Marketing. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil de l'EPFL, il est entré au service de la société en février 2001 en qualité d'ingénieur responsable d'affaires. Auparavant, il a occupé durant 13 ans la fonction d'ingénieur chef de projet dans les bureaux d'ingénieurs Boss à Renens, puis H. Ruppen à Monthey. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Christian Charpin est depuis avril 2008 directeur adjoint de l'unité Constructions métalliques, avec la responsabilité des activités à l'étranger. Entré au service de la société en octobre 2006, comme directeur d'Efimex Entreprise générale, société du groupe Zwahlen & Mayr, charge qu'il exerce toujours, il a été nommé gérant de la succursale ZM-France en juillet 2007. Ingénieur diplômé de l'IPI de Colmar (F), il a exercé son activité dans diverses sociétés du groupe Bouygues durant près de quinze ans, avant de diriger, huit années durant, l'entreprise générale de construction SEICCF active en Pologne, Hongrie, Roumanie et Russie. Double national suisse et français, il réside en Suisse.

Nadir Moussaoui est ingénieur en chef depuis avril 2008. Entré dans la société comme en 2002 comme responsable d'affaires, il a été nommé fondé de pouvoir en 2006. Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil de l'EPFL et d'un diplôme européen d'ingénieur en soudure. Après avoir été actif durant trois ans dans l'entreprise de constructions métalliques Sottas SA, il a passé quatre ans aux Etats-Unis, où il a obtenu un Master en sciences à l'université du Texas à Austin. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Patrick Jacques est chef de production, responsable des achats et de la fabrication en atelier, de la production des dessins à la livraison sur les chantiers. Il est titulaire d'un diplôme universitaire technologique dans le domaine du génie mécanique et productique. Entré au service de la société en août 2001 comme chef de production, il est nommé fondé de pouvoir en janvier 2002. Auparavant, il a occupé pendant 11 ans la fonction de responsable du département serrurerie inox au sein de la SA du Four électrique à Delémont. De nationalité française, il réside en Suisse.

Beat Widmer est responsable du service montage depuis avril 2008, avec le titre de Fondé de pouvoir. Entré dans la société en février 2007, il est titulaire d'une maîtrise fédérale en construction métallique, membre de l'Association européenne des ingénieurs EurEta depuis 1998. Il est également titulaire d'un diplôme cantonal de commerce. Après onze années passées dans l'entreprise familiale, il a participé, comme chef de projet auprès des entreprises générales HRS SA, puis Techdata SA, à la réalisation d'ouvrages complexes, avant de prendre la direction régionale de Loxam SA. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

François Rappo est responsable des systèmes qualité, sécurité et environnement de Zwahlen & Mayr SA depuis janvier 2002. Titulaire d'un CFC de constructeur, il est entré dans la société en novembre 1992 comme chef d'atelier d'Efimex SA, société du groupe Zwahlen & Mayr. Il devient responsable en 1996 de l'assurance qualité de l'unité Tubes Inox. Nommé fondé de pouvoir le 1^{er} janvier 2004, il est titulaire d'un diplôme de chargé de sécurité CFST. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Comité de direction de l'unité Tubes Inox

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre
Eric Aigroz	CH	1957	Directeur général
Mirko Coltro (>30.04.08)	CH	1972	Directeur adm. et financier
Yves Bosson (dès 01.09.08)	CH	1961	Directeur adm. et financier
David Auer	CH	1966	Directeur commercial
François Rappo	CH	1955	Responsable Q.S.E.

David Auer est directeur commercial depuis janvier 2001. Titulaire d'un CFC d'employé de commerce, il est entré au service de la société en novembre 1998 comme chef de vente. Fondé de pouvoir depuis juillet 2000, il assume la tâche de responsable commercial de l'unité Tubes Inox. Avant son entrée dans la société, il a été chef de vente chez Rüegger SA à Crissier.
De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Les comités de direction se réunissent aussi souvent que nécessaire, mais en général une fois par mois, afin de discuter de la marche des affaires et de l'activité opérationnelle des unités de production respectives. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé pour information aux membres du comité exécutif du conseil. Des membres de ce dernier peuvent assister aux séances, afin de se tenir au courant de la marche des affaires.

4.2. Autres activités ou groupement d'intérêts

Il n'y a pas d'autres activités importantes ou mandats politiques autres que ceux figurant ci-dessus dans les profils individuels des membres de la direction.

4.3. Contrats de management

Il n'existe pas de contrat de management confié à des tiers.

Un mandat à temps partiel de direction administrative et financière a été confié à M. Alain Siegrist, expert diplômé en finance et en controlling, qui a assuré l'intérim du 1^{er} mai au 30 août 2008, entre le départ de Mirko Coltro et la prise de fonction d'Yves Bosson.

5. Rémunération, participations et prêts

5.1. Contenu et procédure des rémunérations et des programmes de participation

Tous les membres du conseil d'administration reçoivent une rémunération qui varie en fonction de leur responsabilité au sein du conseil, de leur participation effective aux séances, de leur participation aux comités du conseil et, cas échéant, de prestations spécifiques demandées par la société. Cette rémunération ne dépend en aucun cas des résultats de la société.

La rémunération des directeurs et du personnel d'encadrement comporte une part fixe et une part variable, dépendant de l'atteinte d'objectifs quantitatifs et personnels fixés en début d'année par le comité exécutif. Cette part variable représente 10 % d'un salaire annuel de 100'000 CHF et plus, et 6 % d'un salaire inférieur à 100'000 CHF, pourcentages majorés d'un coefficient variant de 0 à 2 en fonction du résultat obtenu par rapport aux objectifs fixés.

Toutes les rémunérations sont payées en espèces, à l'exclusion de tout paiement en actions.

La rémunération des membres du conseil d'administration, des directeurs et des membres des comités de direction est fixée par le comité de rémunération et de nomination une fois par an, cas particuliers réservés.

Les rémunérations qui ont été versées en 2008 aux membres du conseil d'administration et aux membres de la direction figurent dans les annexes aux comptes statutaires, conformément à l'article 663b bis CO.

6. Droits de participation des actionnaires

6.1. Limitation et représentation des droits de vote

Le conseil d'administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les statuts de la société ne dérogent pas à l'article 689 CO en ce qui concerne le droit de participation des actionnaires à l'assemblée générale ou de la représentation de leurs actions par des tiers librement désignés.

6.2. Quorums statutaires

L'assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections conformément aux articles 703 et 704 CO.

6.3. Convocation de l'assemblée générale

La convocation à l'assemblée générale se fait, vingt jours au moins avant la date de la réunion, par un avis inséré dans la *Feuille officielle suisse du commerce*. Elle figure en outre sur le site Internet de la société www.zwahlen.ch sous la rubrique «*Informations financières*».

La convocation comporte les mentions exigées par l'art. 700 al.2 CO. Elle mentionne en outre la mise à disposition des actionnaires, au siège de la société, du rapport de gestion et du rapport du réviseur externe, vingt jours au moins avant l'assemblée.

6.4. Inscription à l'ordre du jour

Une demande d'inscription à l'ordre du jour doit être effectuée selon l'art. 699 al.3 et 4 CO.

Aux termes de l'art. 699 al. 3 CO, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 10 pour cent au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'assemblée générale. Des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions.

Conformément à l'art. 699 al. 4 CO, si le conseil d'administration ne donne pas suite à cette requête dans un délai convenable, la convocation est ordonnée par le juge, à la demande des requérants.

Toute demande d'inscription d'un objet à l'ordre du jour doit être reçue par la société au plus tard le 28 février de l'année de l'assemblée générale. Ce délai et la date limite sont rappelés dans la convocation publiée dans la *Feuille officielle suisse du commerce*.

6.5. Inscription au registre des actions

La société ne connaît pas de règle statutaire régissant la date limite d'inscription des détenteurs d'actions nominatives au registre des actionnaires.

7. Prise de contrôle et mesures de défense

7.1. Obligation de présenter une offre

La société n'a pas de clause d'*opting out / opting up* dans ses statuts.

7.2. Clauses relatives aux prises de contrôle

Il n'existe aucune clause relative aux prises de contrôle dans la société. Zwahlen & Mayr SA n'a notamment pas conclu d'accord relatif aux prises de contrôle avec les membres du conseil d'administration, le directeur général ou d'autres membres dirigeants.

8. Organe de révision

8.1. Durée du mandat de révision et durée de fonction du réviseur responsable

L'assemblée générale des actionnaires du 25 avril 2008 a nommé comme réviseur externe, pour un an, la société de révision Ernst & Young SA à Lausanne,

Le réviseur responsable du mandat de révision 2008 est M. Marc Hawkings.

8.2. Honoraires de révision

Sur l'exercice 2008, les honoraires présentés par la société de révision Ernst & Young représentent un montant de 72'000.– CHF pour l'audit intermédiaire et final.

8.3. Honoraires supplémentaires

Des honoraires supplémentaires pour un montant de 15'800.– CHF ont été facturés par Ernst & Young. Ils représentent des prestations d'assistance pour la mise en conformité de la société avec les nouvelles exigences de la loi suisse (CO) en matière de contrôle interne et de gestion des risques, et avec les directives de la bourse suisse.

8.4. Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Le comité d'audit du conseil d'administration a pour tâche de contrôler régulièrement l'efficacité du réviseur externe et de s'assurer de la qualité, de l'intégrité et de la transparence de ses rapports.

Le réviseur externe établit deux management letters, l'une au bouclage intermédiaire du 30 juin, l'autre au bouclage du 31 décembre. Elles contiennent des observations relatives aux postes importants du compte de pertes et profit et du bilan, ainsi que des recommandations pour remédier aux faiblesses constatées dans l'organisation. Les management letters sont présentées au comité d'audit et commentées par le réviseur.

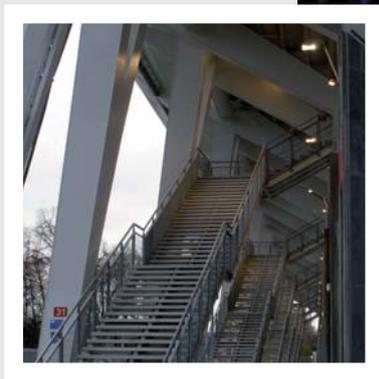
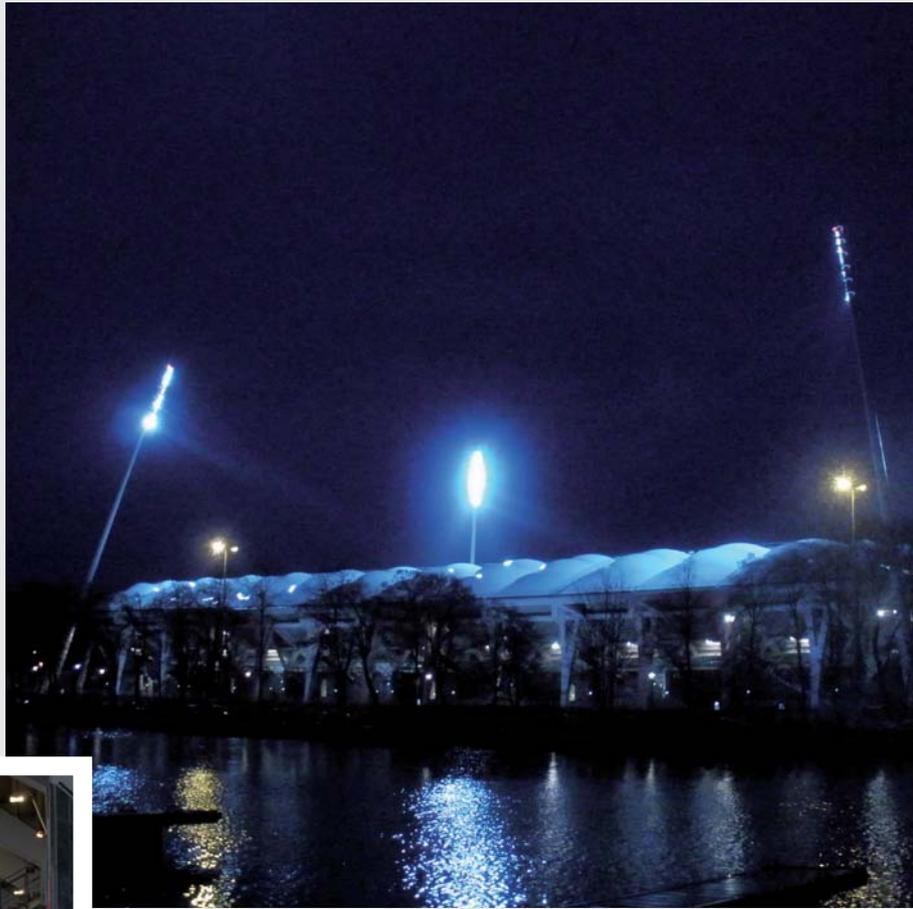
9. Politique d'information

La société donne régulièrement des informations commerciales et financières sur

- les modifications de l'organisation de la société,
- les constructions importantes en cours,
- les références de l'unité Constructions métalliques,
- les résultats financiers semestriels et annuels de la société.

Les informations financières sont publiées dans le respect des règles édictées par SIX concernant la publicité événementielle, les communiqués étant disponibles lors de leur diffusion simultanément sur le site Internet de la société www.zwahlen.ch. Le lien «*Informations financières*» situé sur la page d'accueil du site permet un accès direct aux renseignements. Les informations générales et les données financières et de gouvernance d'entreprise sont disponibles en principe en français. Les personnes qui souhaitent recevoir les informations financières de la société peuvent s'inscrire à une liste d'envoi à partir d'un formulaire publié sur le site (système push and pull).

Les informations sur les résultats semestriels sont en outre communiquées dans les principaux journaux économiques de Suisse. Le rapport annuel de gestion est disponible sur demande auprès de l'administration de la société.



COMPTES STATUTAIRES

Bilan

En KCHF

ACTIF

	31.12.2008	31.12.2007
Liquidités et équivalents de liquidités	3'630	1'581
Comptes de régularisation	0	0
Créances clients	12'995	19'037
Créances clients, stés du Groupe	490	447
Créances fiscales	1'645	2'075
Autres créances	906	817
Stocks	10'949	11'682
Travaux en cours	34'873	14'943
Total actifs circulants	65'488	50'582
Terrains et immeubles	13'707	14'498
Installations techniques et équipements	2'846	2'749
Outillage industriel et commercial	247	277
Autres immobilisations corporelles	463	243
Immobilisations en cours	110	435
Immobilisations corporelles	17'373	18'202
Frais de développement	0	0
Autres immobilisations incorporelles	76	211
Immobilisations en cours	0	0
Immobilisations incorporelles	76	211
Total actifs immobilisés	17'449	18'413
Total actifs	82'937	68'995

COMPTES STATUTAIRES

Bilan

En KCHF

PASSIF ET FONDS PROPRES

	31.12.2008	31.12.2007
Dettes bancaires	11'691	10'068
Fournisseurs	12'860	11'233
Fournisseurs, stés du Groupe	669	1'334
Avances reçues sur commandes	28'344	12'285
Dettes fiscales	234	483
Autres créanciers	2'021	2'899
Autres créanciers, stés du Groupe	736	1'182
Part à court terme des engagements de leasing	352	408
Provision p/frais de recherche et développement	400	400
Provisions p/litige et risques produits	420	0
Provision p/risques industriels et travaux de garantie	1'377	1'377
Total engagements à court terme	59'104	41'669
Engagements de leasing à long terme	336	688
Total engagements à long terme	336	688
Capital-actions	14'040	14'040
Réserves générales	2'551	2'413
Réserves spéciales	1'100	1'100
Report de l'exercice précédent	8'244	6'484
Résultat de l'exercice	(2'438)	2'601
Total fonds propres des actionnaires de la société mère	23'497	26'638
Total passifs et fonds propres	82'937	68'995

COMPTES STATUTAIRES

Compte de résultat

En KCHF

	2008	2007
Chiffre d'affaires net	107'594	113'879
Autres produits d'exploitation	229	213
Total des produits d'exploitation	107'823	114'092
Matières premières, consommables et marchandises	(54'955)	(60'006)
Services, jouissance de biens de tiers	(21'930)	(18'980)
Frais de personnel	(28'001)	(27'160)
Autres charges d'exploitation	(473)	(538)
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	2'464	7'408
Amortissements	(2'703)	(3'452)
Résultat opérationnel (EBIT)	(239)	3'956
Charges financières	(2'353)	(862)
Produits financiers	151	253
Résultat avant impôts	(2'441)	3'347
Impôts sur le bénéfice	3	(746)
Résultat net de la période	(2'438)	2'601

COMPTES STATUTAIRES

Annexe

En KCHF

	31.12.2008	31.12.2007
Engagements en faveur de tiers	97	21
Cautiionnements et garanties sur trav. effectués	11'516	10'791
Unité constructions métalliques	8'620	8'962
Unité tubes inox	2'896	1'829
Restrictions de propriété pour propres engagements		
Actifs mis en gage en garantie de propres engagements		
Valeur au bilan	13'707	14'498
Constitution de gages	6'000	6'000
Utilisation de gages	6'000	6'000
Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles		
Immeubles	32'716	30'759
Machines, installations, marchandises et mobilier	23'487	21'990

Participation importante

Société	But	Capital de la société	Quote-part de participation	
			2008	2007
Efimex SA, Genève	Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature	CHF 600'000	100%	100%

Indications sur les actionnaires importants

Nom		Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	25'000	35.61
Intesa Sanpaolo Holding International SA (anciennement Sanpaolo IMI International SA)	5'000	7.12
Personalvorsorgestiftung vonRoll infratec ag	2'650	3.77

COMPTES STATUTAIRES

Annexe

Rémunération des principaux dirigeants

Conseil d'Administration en CHF		2008		
		Indemnités	Mandat	Total
Pot Philippe	Président	33'750	20'000	53'750
Bocciolone Fausto	Vice Président	18'750		18'750
Rochat Jean-Claude	Secrétaire (> 31.03.08)	0		0
Dutoit Bernard	Secrétaire (dès 01.04.08)	17'250		17'250
Badoux Jean-Claude	Membre	13'750		13'750
Bocciolone Massimo	Membre	14'500		14'500
Eynard Bruno	Membre	13'750		13'750
Mortara Giulio	Membre	13'750		13'750
Schmalz Peter	Membre	13'750	5'250	19'000
Total Conseil d'Administration		139'250	25'250	164'500

Conseil d'Administration en CHF		2007		
		Indemnités	Mandat	Total
Pot Philippe	Président	33'750		33'750
Bocciolone Fausto	Vice Président	18'750		18'750
Rochat Jean-Claude	Secrétaire	19'250		19'250
Badoux Jean-Claude	Membre	13'750	37'500	51'250
Bocciolone Massimo	Membre	15'250		15'250
Dutoit Bernard	Membre	15'250		15'250
Eynard Bruno	Membre	13'000		13'000
Mortara Giulio	Membre	13'750		13'750
Schmalz Peter	Membre	13'000		13'000
Total Conseil d'Administration		155'750	37'500	193'250

COMPTES STATUTAIRES

Annexe

Direction

en CHF		2008		Total 2007
		Indemnités versées	Charges de prévoyance	
	Eric Aigroz	202'242	19'248	221'490
	Autres membres de la direction	1'324'818	126'870	1'451'688
Total Direction		1'527'060	146'118	1'673'178

en CHF		2007		Total 2007
		Indemnités versées	Charges de prévoyance	
	Garin Jean-Pierre	179'659	266'417	446'076
	Autres membres de la direction	1'550'671	134'051	1'684'722
Total Direction		1'730'330	400'468	2'130'798

Information sur l'évaluation des risques.

Conformément aux exigences légales de l'art 663b du CO, Zwahlen & Mayr SA a procédé à l'évaluation des risques de la société. Le Conseil d'administration a mandaté la direction afin de procéder à l'évaluation des risques. Cette dernière a mis en place des séances de travail afin d'établir une matrice des risques et proposer une stratégie afin de pouvoir les diminuer ou les gérer. Le comité exécutif a participé à plusieurs séances notamment celles qui évoquaient des points relevant de la stratégie d'entreprise. Sur la base des travaux de la direction, le Conseil d'administration a consacré une séance d'analyse des risques stratégiques et a validé les documents ainsi que les processus proposés.

Zwahlen & Mayr S.A., Aigle

KCHF

Bénéfice reporté de l'exercice précédent	8'244
Perte de l'exercice 2008	(2'438)
Bénéfice au bilan	5'806

Proposition du Conseil d'administration :

2.5% de dividende sur le capital-actions de CHF 14'040'000.--	351
Attribution à la réserve générale	0
Report en nouvel exercice	5'455
Bénéfice au bilan	5'806

A l'Assemblée générale de
Zwahlen et Mayr S.A., Aigle

Lausanne, le 25 mars 2009

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Zwahlen et Mayr S.A. comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 70 à 75) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

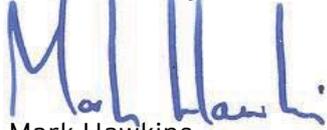
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mark Hawkins'.

Mark Hawkins
Expert-réviser agréé
(Réviser responsable)

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Serge Clément'.

Serge Clément
Expert-réviser agréé

Handwriting practice lines consisting of 25 horizontal dotted lines.



ZWAHLEN&MAYR SA

Zwahlen & Mayr S.A., zone industrielle 2, 1860 Aigle
tél. 024 468 46 46 - fax 024 468 46 00
e-mail info@zwahlen.ch - www.zwahlen.ch